

# RAPPORT D'ACTIVITES 2013



## **SOMMAIRE**

Liste des abréviations .....	3
Liste des graphiques .....	6
INTRODUCTION .....	7
I- PRESENTATION DE L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI (ANPE).....	7
1-1- Création de l'Agence .....	7
1-2- Mission de l'Agence .....	8
II- OBJECTIFS STRATEGIQUES ET PRINCIPALES ACTIVITES REALISEES .....	9
2-1- Objectifs stratégiques .....	10
2.1.1. Développer les performances et les compétences du personnel.....	9
2.1.2. Renforcer la visibilité de l'Agence .....	12
2.1.3. Améliorer les prestations de l'Agence.....	23
2.1.4. Dynamiser le partenariat et la coopération.....	26
2.1.5. Mobiliser les ressources nécessaires. ....	38
2.2. Activités principales.....	38
2.2.1. Le cœur de métier .....	39
2.2.2. Les programmes.....	57
III- RESSOURCES DISPONIBLES.....	65
3.1. Ressources humaines.....	65
3.2. Ressources financières .....	66
3.3. Ressources matérielles .....	69
IV- SUPPORTS D'INFORMATION PRODUITS.....	70
4-1- Supports audio-visuels .....	70
4-2- Supports scripturaux .....	70
V- FORUMS ET ATELIERS.....	71
5.1. Forums et ateliers organisés par l'Agence .....	71
5.2. Participations de l'Agence aux différents forums, séminaires et ateliers .....	71
VI- DIFFICULTES RENCONTREES.....	78
VII- PERSPECTIVES .....	78
CONCLUSION .....	79

## Liste des sigles et abréviations

ANPE	: Agence Nationale Pour l'Emploi
AASEP	Association Africaine des Services d'Emploi Publics
AMSEP	: Association Mondiale des Services d'Emploi Publics
BIT	: Bureau International du Travail
BPC	: Business Promotion Center
CAE	: Contrat Assistance Emploi
CEJEDRAO	: Projet de Renforcement des compétences pour l'emploi des jeunes et le développement rural en Afrique de l'Ouest
CIT	: Conférence Internationale du Travail
CODIR	Comité de direction
CPEP	: Contrat Première Expérience Professionnelle
DOP	: Département de l'Orientation et de la Prospection
DAF	: Département Administratif et Financier
ECE	: Evaluer et Gérer les effets du Commerce International sur l'Emploi
FAMED	: Ferme Agricole Merveilles de Dieu
FASEG	: Faculté des Sciences Economiques et de Gestion
GERME	: Gérer mieux votre entreprise
FNPEEJ	: Fonds National de Promotion de l'Entreprise et de l'Emploi des Jeunes
MCMEJF	: Ministère Chargé de la Microfinance, de l'Emploi des Jeunes et des Femmes
MER	: Mise En Relation
PaDE	: Partenariat Décentralisé pour l'Emploi
PAEI	: Programme d'Appui à l'Emploi Indépendant
PAES	: Programme d'Appui à l'Emploi Salarié
PHT	: Planning Hebdomadaire de Travail
PPPE	: Partenariat Public Privé Pour l'Emploi

PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PTA	: Plan de travail Annuel
QNE	: Quinzaine Nationale de l'Emploi
RCDE	: Renforcement des Capacités des Demandeurs d'Emploi
ROAME	: Répertoire Opérationnel Africain des Métiers et Emplois
SHT	: Suivi Hebdomadaire de Travail
SDM	: Samedi Des Métiers
TDR	: Termes de référence
TIC	: Technologies de l'Information et de la Communication
TRE	: Techniques de Recherche d'Emploi
TREE	: Formation pour le renforcement de l'autonomie économique des populations rurales
TRIE	: Trouver votre Idée d'Entreprise
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest africaine
VPT	: Valorisation du Poste de Travail

## Liste des tableaux

N°	Titre	Page
01	Synthèse des différents indicateurs de niveau d'activités par antenne, année 2013 .....	38
02	Effectif et pourcentage par genre du personnel de l'ANPE de 2010 à 2013 .....	64
03	Évolution des ressources financières allouées à l'ANPE de 2008 à 2013 .....	65
04	Allocation des ressources financières aux rubriques du PTA de l'ANPE .....	66
05	Taux d'exécution physique du PTA en 2013 .....	66
06	Taux d'exécution financière du PTA en 2013 .....	67
07	Point des matériels et mobiliers de bureau .....	68

## Liste des graphiques

N°	Titre	Page
01	Chercheurs d'emploi accueillis .....	42
02	Chercheurs d'emploi reçus et orientés .....	43
03	Chercheurs d'emploi enregistrés par type d'emploi recherché .....	44
04	Chercheurs d'emploi enregistrés par catégorie .....	44
05	Chercheurs d'emploi enregistrés par mobilité .....	45
06	Chercheurs d'emploi en situation de handicap .....	46
07	Chercheurs d'emploi encadrés en TRE .....	47
08	Chercheurs d'emploi encadrés en VPT .....	47
09	Chercheurs d'emploi initiés à l'esprit entrepreneurial .....	48
10	Stagiaires CPEP insérés par domaine d'emploi .....	49
11	Chercheurs d'emploi mis en relation .....	50
12	Chercheurs d'emploi insérés par domaine d'emploi .....	51
13	Offres d'emploi reçues des entreprises .....	53
14	Offres de stage enregistrées .....	54
15	Nombre d'entreprises prospectées .....	54
16	Nombre de visites de fidélisation et de prises d'offres effectuées .....	55
17	Evolution du PAEI de 2011 à 2013 et prévisions pour 2014	56
18	Evolution du PAES de 2011 à 2013 et prévisions pour 2014	58
19	Evolution du PaDE de 2011 à 2013 et prévisions pour 2014	60
20	Evolution du RCDE de 2011 à 2013 et prévisions pour 2014	62
21	Évolution du personnel de l'ANPE selon le genre de 2010 à 2013 .....	65

## INTRODUCTION

Depuis 2010, l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) est entrée dans une phase de dynamisation avec la mise en place d'une nouvelle équipe dirigeante qui s'est donnée pour vision de faire d'elle, d'une part, le Service Public d'Emploi (SPE) dont le rôle est central dans le dispositif de mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Emploi au Bénin et, d'autre part, le principal guichet de promotion des initiatives du gouvernement.

Le présent rapport d'activités rend compte des actions programmées au Plan de Travail Annuel (PTA), des diligences et des innovations mises en œuvre par l'ANPE au cours de l'année 2013.

### I- PRESENTATION DE L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI (ANPE)

Créée suite à la fusion du Fonds de Solidarité Nationale pour l'Emploi (FSNE), de la Coordination Nationale des Initiatives et Projets d'Emplois Nouveaux (CIPEN) et l'Observatoire de l'Emploi et de la Formation (OEF), l'ANPE a une mission et des objectifs.

#### 1.1. Création de l'Agence

Créée par Décret n° 2003-224 du 07 juillet 2003 modifié par le décret n° 2007-648 du 31 décembre 2007 portant approbation de ses statuts, l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) est un établissement public à caractère social. Elle est placée sous la tutelle du Ministère Chargé de la Microfinance, de l'Emploi des Jeunes et des Femmes (MCMEJF).

Elle a son siège (direction générale) à Cotonou mais dispose d'antennes au nombre de douze (12) dans les douze (12) départements du pays.



## 1.2. Mission de l'Agence

L'ANPE a pour mission de « **contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Emploi** » au Bénin.

A ce titre, elle est chargée de :

- ⇒ contribuer à l'élaboration des indicateurs sur l'emploi, le chômage, la formation professionnelle et au développement de la communication pour l'emploi ;
- ⇒ faciliter l'intermédiation entre l'offre et la demande d'emplois à travers des activités d'information, d'orientation, d'appui conseil, de proposition des potentialités d'emplois en milieux urbain, péri-urbain, rural, etc. ;
- ⇒ contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des programmes de développement de l'emploi à travers des activités d'appui à la promotion de l'auto-emploi ainsi que de l'emploi salarié par le développement des stages de pré-insertion ;
- ⇒ contribuer au développement de l'emploi à travers des activités de perfectionnement et de reconversion ;
- ⇒ gérer les ressources destinées au financement des divers programmes et projets relatifs à la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Emploi. » (article 4 des statuts).



**ANPE : au service de l'Emploi et des Compétences**

## **II- OBJECTIFS STRATEGIQUES ET PRINCIPALES ACTIVITES REALISEES**

### **2-1- Objectifs stratégiques**

Cinq (05) objectifs stratégiques ont été poursuivis par l'Agence au cours de l'année 2013. Il s'agit :

- de développer les performances et les compétences du personnel
- de renforcer la visibilité et la lisibilité de l'ANPE ;
- d'améliorer les prestations de l'Agence ;
- de dynamiser le partenariat et la coopération ;
- de mobiliser les ressources nécessaires.

#### **2.1.1. Développer les performances et les compétences du personnel**

L'ANPE a augmenté, cette année 2013, l'effectif de son personnel qui est passé de soixante (60) agents en 2012 à cent cinq (105) agents répartis dans les douze (12) antennes départementales et à la direction générale. Quarante (40) femmes, toutes catégories confondues, font partie de ce personnel, soit une proportion de 38,10% de l'effectif total.

Dans une perspective de redéploiement et de motivation, des agents ont été promus à de nouveaux postes (assistants du DG, chargés de missions, chefs d'antennes, chefs service...). Ces affectations-promotions ont donné aux personnes concernées des opportunités de s'accomplir en développant plus de performances et aussi d'installer au sein de l'Agence une atmosphère de saine émulation.

Le renforcement du fonctionnement des antennes et l'amélioration du cadre de vie et de travail du personnel ont permis aux antennes de jouer plus efficacement leur rôle de bras opérationnels de l'Agence.

La tenue régulière (une fois par semaine) des réunions du comité de direction (CODIR) au niveau de la direction générale, avec des comptes rendus à l'Autorité de tutelle, est effective et systématique. Au niveau des antennes, des séances hebdomadaires de planification se tiennent désormais de façon régulière et permettent d'exécuter le Plan de Travail Annuel de l'Agence.

Dans cette perspective de développement des compétences en vue d'accroître les performances, des outils de pilotage ont été institués. Il s'agit des contrats d'objectif qui sont élaborés sur la base du PTA et qui sont accompagnés de lettres de mission adressées à chaque Chef d'Antenne, à chaque Directeur de département et à chaque Assistant par le Directeur Général. A leur tour, ces derniers en font autant à l'endroit de leurs collaborateurs au début de chaque année.

Ces contrats d'objectifs sont réalisés au travers d'outils de planification tels que les plans de travail semestriel, trimestriel, mensuel puis hebdomadaire.

La dernière déclinaison hebdomadaire est appelée Planning Hebdomadaire de Travail (PHT). Il doit être produit, en début de chaque semaine, accompagné du Suivi Hebdomadaire de Travail (SHT) qui rend compte de l'exécution des activités.

De même, des revues du PTA sont organisées périodiquement afin de mesurer l'atteinte des objectifs et de replanifier au besoin les activités en fonction de nouvelles orientations.

### **2.1.2. Renforcer la visibilité et la lisibilité de l'ANPE**

Une cellule fut créée pour s'occuper spécialement de la communication à travers de nouvelles stratégies avec l'animation soutenue du site web ainsi que la coordination de la communication interne et externe de l'Agence. Dans ce cadre, des partenariats ont été établis avec certains organes de presse en vue de la visibilité des actions de l'Agence.

Le site internet de l'ANPE relooké et dynamisé est soutenu par un blog pour instaurer une communication interactive entre les jeunes chercheurs d'emploi et les communicateurs sur chaque thème de l'activité « Samedi Des Métiers ».

Au plan national, il y a eu l'organisation en novembre 2013 de la deuxième édition de la Quinzaine Nationale de l'Emploi (QNE 02) pour être en phase avec l'objectif stratégique de la Politique Nationale de l'Emploi qui est de développer et de promouvoir la solidarité nationale au service de l'emploi. Le thème principal retenu pour cette quinzaine a été : « Pour l'emploi, fédérons les énergies ». Cet événement de grands rassemblements a permis

à tous les acteurs du secteur de l'emploi de se concerter et d'échanger autour des questions liées à la promotion de l'emploi au Bénin.

Les objectifs visés par la QNE 02 sont de :

- communiquer largement et d'informer sur la situation de l'emploi et sur le dispositif susceptible de mieux le promouvoir au Bénin ;
- développer la synergie des actions au sein du dispositif national de promotion de l'emploi et de donner de la visibilité et de la lisibilité aux actions menées dans le secteur de l'emploi ;
- favoriser le partenariat public/privé pour l'emploi (PPPE) ;
- marquer l'extension du champ de couverture territoriale de l'ANPE.

Les temps forts de cette quinzaine sont les suivants :

⇒ *Le lancement de la Quinzaine Nationale de l'Emploi à Dassa-Zoumé (département des collines)*

Le lancement officiel de la deuxième édition de la QNE a été fait en personne par Madame Françoise Abraoua ASSOGBA, Ministre Chargé de la Microfinance, de l'Emploi des Jeunes et des Femmes (MCMEJF) devant un parterre de personnalités politico-administratives, exactement comme l'année 2012 où le lancement officiel de la première édition de la QNE a été fait à Ouidah. Cette option d'alterner géographiquement les lancements officiels est guidée par le souci de mettre en exergue la contribution du Ministère à la décentralisation administrative au Bénin. C'est pourquoi, en appui au programme dénommé « Partenariat Décentralisé pour l'Emploi » (PaDE) entretenu avec toutes les 77 communes du Bénin, l'ANPE aspire à

consolider le partenariat par la construction d'Antennes dans les communes prêtes à l'accueillir.



**Cérémonie de lancement officiel de la deuxième édition de la Quinzaine Nationale de l'Emploi à Dassa**

### ⇒ *L'ouverture des nouvelles antennes de l'ANPE*

Dans le cadre des diverses réformes engagées avec l'accompagnement du Conseil d'Administration et l'adhésion du personnel de l'Agence, il est initié un plan de développement spatial de l'ANPE. Ainsi, pendant la QNE 02, trois nouvelles Antennes départementales ont été créées : à **Dassa-Zoumé** dans le Département des Collines, à **Azovè** dans le Département du Couffo et à **Pobè** dans le Département du Plateau. L'ouverture officielle de la dernière est en instance car le local devant l'abriter est cours de viabilisation.



**Coupure du ruban symbolique lors de la cérémonie officielle d'ouverture de l'antenne départementale de Dassa-Zoumè par Madame le Ministre**



**Coupure du ruban symbolique lors de la cérémonie officielle d'ouverture de l'antenne départementale d'Azovè par la Secrétaire Générale Adjointe représentant Madame le Ministre**

Dans le cadre de cette politique d'occupation spatiale, des efforts sont faits pour rendre les antennes de l'ANPE assez visibles, accessibles et plus accueillantes. Il a été ainsi décidé que chacune d'elles soit, dans la mesure du possible, décorée aux couleurs traditionnelles d'identification de l'institution à savoir « vert-jaune-bleu ».



**Vue de l'antenne départementale des Collines/Dassa**

La couverture géographique nationale de l'ANPE s'est agrandie ces dernières années. Ainsi, de six (06) antennes en 2010 (Cotonou, Porto-Novo, Parakou, Lokossa, Bohicon et Natitingou), elle est passée à neuf (09) en 2012 avec Ouidah, Djougou et Kandi puis à douze (12) en 2013 avec Dassa, Azovè et Pobè.

La carte ci-dessous illustre la couverture géographique nationale de l'Agence à travers les différentes antennes départementales.



**ANPE et ses antennes départementales**

⇒ *Le village de l'emploi*

L'une des attractions de la Quinzaine Nationale de l'Emploi (QNE) est le Village de l'Emploi, érigé à l'antenne départementale du Littoral/Cotonou, au carrefour 16 ampoules du quartier Gbèdjromèdé. L'objectif de ce village, selon le Ministre Chargé de la Microfinance, de l'Emploi des Jeunes et des Femmes (MCMEJF), est de « *faire vivre réellement sur un même espace aménagé, la synergie d'actions existante entre tous les acteurs du dispositif de promotion et de création de l'emploi au Bénin* ».



**Entrée principale du « Village de l'Emploi » ouvert lors de la deuxième édition de la Quinzaine Nationale de l'Emploi**

L'animation du village a duré cinq (05) jours au cours desquels il y a eu l'exposition de produits de l'agrobusiness, la mise à disposition de la documentation relative aux activités des acteurs et un exposé sur les procédures et réalisations dans le cadre de l'exécution des missions de promotion ou de création d'emploi. Plusieurs thématiques ont été développées, à savoir : « L'Agrobusiness, un secteur porteur », « La

Microfinance au service de l'emploi », « Réussir son insertion professionnelle par l'entrepreneuriat, comment s'y prendre ? », « Le dispositif gouvernemental en matière de promotion de l'entrepreneuriat », « De l'insertion à la valorisation du poste de travail : ce qu'exigent les employeurs », « Éviter les pièges lors d'un entretien d'embauche ».

Toutes ces thématiques ont été développées dans le but d'éclairer les jeunes sur les opportunités d'emploi et la création d'entreprise. Des espaces ont été créés : l'espace cyber pour apprendre à rechercher un emploi par internet, l'espace formation et développement personnel pour connaître la formation requise pour une carrière et l'espace recrutement.

Au total, deux mille sept cent quatre-vingts (2780) participants ont visité le village sur les cinq (05) jours de son animation. Mille trois-cents (1300) ont suivi les différentes communications et trois cents (300) ont participé aux ateliers sur les Techniques de Recherche d'Emploi (TRE).



**Visite des stands au « Village de l'emploi » par Madame le Ministre Chargé de la Microfinance, de l'Emploi des Jeunes et des Femmes**

⇒ *L'atelier sur la mobilisation des ressources*

Le 4 décembre 2013, a eu lieu au Palais des Congrès de Cotonou un atelier de réflexion sur les stratégies de mobilisation de ressources pour l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE). Organisé par l'ANPE, dans le cadre de la deuxième édition de la Quinzaine Nationale de l'Emploi, cet atelier a été officiellement lancé par Monsieur Jean Michel ABIMBOLA, Ministre assurant l'intérim de Madame le Ministre Chargé de la Microfinance, de l'Emploi des Jeunes et des Femmes (MCMEJF). L'atelier a connu les étapes ci-après :

- la cérémonie d'ouverture officielle ;
- les travaux proprement dits ;
- la cérémonie de clôture.

Après la conférence inaugurale, les travaux de groupes et les débats en plénière, il a été suggéré des pistes susceptibles de contribuer à la mobilisation de ressources pour l'ANPE. Ces propositions concernent tous les types de ressources du Service Public d'Emploi que sont : le régime universel, le régime obligatoire de solidarité professionnelle et le régime volontaire complémentaire individuel et/ou collectif.

Au terme de l'atelier, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Réaliser une étude de faisabilité de chaque proposition de stratégie formulée par les groupes thématiques, soit par un comité restreint, soit par un Consultant ;
- Faire évaluer l'impact financier des propositions formulées ;

- Produire ou faire produire un document de plaidoyer pour la mobilisation des ressources sur la base des résultats d'études.



Le présidium d'ouverture des travaux de l'atelier de réflexion sur les stratégies de mobilisation des ressources pour l'ANPE

⇒ *Le « Samedi Des Métiers »*

La sixième édition du « Samedi Des Métiers » a été consacrée aux métiers des TIC. Durant les deux journées, les 6 et 7 décembre 2013, près de trois (300) cents personnes, notamment les chercheurs d'Emploi, ont visité les divers stands érigés au Palais des Congrès de Cotonou. Le dernier jour, un échange s'est déroulé dans la salle bleue du Palais des Congrès, sous la présidence du Ministre Chargé de la Microfinance, de l'Emploi des Jeunes et des Femmes. Les deux thèmes principaux objets de panels étaient :

- "la Politique Nationale de Promotion des TIC au Bénin" (Stratégie gouvernementale de promotion de l'emploi dans le sous- secteur des

TIC ; Dispositif et mesures en faveur de l'auto-emploi dans le secteur des TIC) ;

— "les TIC, un secteur d'opportunités et de croissance économique" (Métiers et emploi dans les TIC ; Créer son entreprise dans le secteur des TIC : enjeux, opportunités et défis ; Les TIC au service du développement des pôles de croissance économique).



**Madame le Ministre entourée des personnes ressources lors de la sixième édition du Samedi Des Métiers sur les métiers des TIC**

Deux cent quarante-huit (248) personnes ont participé à cet échange sur huit (08) métiers des TIC identifiés, à savoir : Administrateur Réseaux, Animateur Multimédia, Développeur Web Mobile, Expert Sécurité, Gestionnaire de Trafic, Ingénieur des Réseaux, Ingénieur de Maintenance, Technicien des Installations.

### 2.1.3. Améliorer les prestations de l'Agence

Des progrès significatifs sont faits par rapport à l'amélioration des prestations. Pour gérer les données au niveau des antennes, une base dénommée «Accueil Emploi» est implémentée. Elle permet aux antennes d'enregistrer les chercheurs d'emploi accueillis, écoutés et orientés de même que les entreprises prospectées, les mises en relation et insertions professionnelles réalisées par les Conseillers en Emploi. Elle contribue également à améliorer l'intermédiation entre les chercheurs et les offreurs d'emploi.

Plusieurs réformes ont été engagées au niveau des programmes mis en œuvre par l'Agence. La plupart de ces réformes ont été opérées à la suite des évaluations faites au cours de 2013. Il s'agit essentiellement de :

- **Évaluation du « Samedi Des Métiers » (SDM) et du « Projet Professionnel Personnels » (3P)**

Le laboratoire d'Appui au Management et des Etudes Novatrices (AMEN) a été recruté pour conduire l'évaluation des deux activités d'orientation professionnelle, à savoir : le Samedi Des Métiers et le Projet Professionnel Personnel. Les résultats de cette évaluation ont été présentés par le laboratoire lors d'un atelier de validation organisé au Palais des congrès de Cotonou le vendredi 30 août 2013. Le but poursuivi par l'ANPE en prenant cette initiative est d'évaluer ces deux activités afin de proposer des éléments d'amélioration pour mieux impacter les cibles et déboucher sur un programme amélioré d'orientation professionnelle. Le laboratoire a d'abord identifié les points forts et les points faibles des activités "Samedi Des Métiers" et "les 3P", du point de vue du format de mise en œuvre, du

mode d'exécution, du mécanisme de déroulement des actions successives. Il a ensuite relevé les éléments de résultat obtenu (court terme), d'effet (moyen terme) et d'impact (long terme) enregistrés après la mise en œuvre des deux activités. Le laboratoire a, par ailleurs, proposé des éléments d'amélioration desdites activités avant, pendant et après l'évènement, tant sur la forme que sur le fond. Il a enfin proposé un mécanisme de suivi évaluation.



**Présidium de l'atelier de validation du rapport d'évaluation des activités d'orientation professionnelle SDM et 3P**

— **Évaluation de la méthodologie GERME utilisée dans la mise en œuvre du Programme d'Appui à l'Emploi Indépendant (PAEI)**

L'ANPE a commis une étude d'impact de l'utilisation de la méthodologie GERME sur le PAEI dont l'atelier de validation a eu lieu dans la salle de conférence du MCMEJF le vendredi 02 août 2013, en présence des membres du Cabinet du Ministre, des directeurs techniques, des cadres du

Ministère, de l'ANPE et du Consultant commis. Le consultant a été chargé :

- d'analyser les parcours individuels des bénéficiaires du PAEI ainsi que le processus de développement de leurs entreprises ;
- de dresser un bilan et de rendre objectifs les résultats obtenus ;
- d'analyser le retour sur investissement en termes d'emplois générés par le PAEI ;
- de disposer des conclusions et des recommandations comme base de décision pour la programmation des prochaines actions en tenant compte des évolutions dans l'environnement de l'entrepreneuriat et des affaires au Bénin et dans le monde ;
- de disposer des informations et données qui vont permettre de mesurer le taux d'amélioration de la situation d'emploi des bénéficiaires des formations du PAEI ;
- d'apprécier en termes de cohérence, d'efficience, d'efficacité et d'utilité la contribution de cette méthodologie à la réalisation des objectifs du PAEI.



**La présentation des résultats de l'évaluation de la méthodologie GERME dans la mise en œuvre du Programme d'Appui à l'Emploi Indépendant**

L'étude a permis de faire ressortir les forces et faiblesses du module GERME et de formuler des propositions d'amélioration. Des amendements et contributions ont été apportés par les participants. Des bénéficiaires du Programme d'Appui à l'Emploi Indépendant (PAEI) ont fait des témoignages à l'occasion et énuméré certaines difficultés qu'ils rencontrent au quotidien sur le terrain. A la suite des débats et observations, le rapport d'évaluation a été adopté sous réserve de la prise en compte des différentes recommandations.

#### **2.1.4. Dynamiser le partenariat et la coopération**

Les relations de partenariat ont été dynamisées avec des partenaires internationaux comme GIP Inter, Pôle Emploi, MIEUX, PNUD, BIT (projets CEGEDRAO et ECE), AMSEP et AASEP...).

Pour promouvoir le service à l'international, une partie des locaux de l'Antenne de Cotonou, sise à Gbèdjromèdé, est dédiée à l'offre de service à l'international dont la vocation est d'informer et d'accompagner les employeurs et les candidats à la migration professionnelle.

Par ailleurs, l'ANPE a participé à des rencontres nationales et internationales dans le cadre de la coopération et du développement des partenariats.

#### **⇒ La participation de l'ANPE à l'atelier de l'Association Mondiale des Services Publics d'Emploi (AMSEP) à Stockholm en Suède**

Du 5 au 10 mars 2013, une délégation de l'ANPE a pris part, sur invitation de l'AMSEP, à l'atelier AMSEP sur le thème « Les Services Publics de l'Emploi (SPE) et les chemins menant les jeunes vers leurs objectifs » qui s'est tenu à Stockholm en Suède.

La délégation est composée de :

- Monsieur Didier Maixent DJEIGO, Directeur Général de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) ;
- Monsieur Igor AGUEH, Assistant du Directeur Général, Chargé du Partenariat, de la Coopération et de la Mobilité Internationale (APCMI) ;
- Monsieur Habib P.DJIBRIL, Directeur du Département de l'Orientation et de la Prospection (DOP) ;

En marge de l'atelier, s'est tenue la réunion du Comité Exécutif où a été posée la candidature du Bénin pour abriter le Congrès Mondial 2015. A cet effet, le Bénin a délivré un message à l'endroit du Comité Exécutif, message selon lequel il est candidat pour organiser le Congrès Mondial de l'AMSEP en juin 2015. Cette candidature du Bénin a été soutenue par le Président de l'AASEP qui a insisté sur le fait qu'il s'agit de la candidature de tout un continent porté par les membres de la région Afrique. Les membres du Comité Exécutif ont apprécié la démarche béninoise ainsi que les arguments développés pour soutenir cette candidature. Malheureusement le Bénin n'a pas été retenu !

L'atelier s'est déroulé en session plénière et en groupes de travail. Les échanges et discussions ont porté sur :

- la caractérisation de la cible visée par le thème de l'atelier ;
- les enjeux de la thématique abordée ;
- les outils et méthodes possibles pour aborder la question ;
- les partenariats nécessaires.

A l'issue des travaux, plusieurs recommandations ont été formulées, notamment :

- promouvoir l'équilibre entre les services universels et les services spécifiques ciblés ;
- promouvoir le dialogue avec les jeunes ;
- adopter une approche d'ensemble ;
- développer des outils plus efficaces et plus adaptés ;
- agir avant que les jeunes ne quittent l'école ;
- mettre en œuvre des solutions alternatives de formation ;
- développer des partenariats opérationnels véritables avec les différents acteurs.

⇒ **La rencontre des directeurs généraux des Services Publics d'Emploi (SPE) membres de l'Association Mondiale des Services Publics d'Emploi (AMSEP) à Libreville au Gabon**

Les 28 et 29 mars 2013, s'est tenue à Libreville la rencontre des Directeurs Généraux des SPE, membres de l'Association Mondiale des Services d'Emploi Publics avec pour thème : "Outils et méthodes de financement des Services Publics d'Emploi".

Cette rencontre se justifiait dans un contexte de pénurie des moyens et d'augmentation des besoins où la question du financement des SPE se pose de manière cruciale. Qu'il s'agisse des fonds des Etats, des projets internationaux, de la coopération technique, de la sous-traitance ou de partenariat avec des bailleurs privés, il s'avère indispensable de mieux en maîtriser les modalités d'accès, de pouvoir les évaluer, les mettre en perspective les uns par rapport aux autres afin de garantir la fonction régalienne des Services Publics d'Emploi.

L'objectif de la rencontre était donc de partager et de mutualiser les visions sur les outils et méthodes de financement, de découvrir les pratiques, d'alimenter la réflexion et de permettre aux Directeurs Généraux de faire des propositions pertinentes à leurs Gouvernements. Ceci, à travers une présentation des différents thèmes et les témoignages sur des cas pratiques mettant en exergue les forces et points d'amélioration des différents systèmes.

La délégation béninoise conduite par le Directeur de Cabinet du Ministre de tutelle, Monsieur Abdel Rahamane BABA-MOUSSA, est composée de :

- Monsieur Didier Maixent DJEIGO, Directeur Général de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) ;
- Monsieur Félix TOSSOU, Assistant Administratif et Juridique du Directeur Général (AAJ) de l'ANPE;
- Monsieur Anasthase SOSSOU, Agent Comptable (ACO) à l'ANPE.

Démarrée par une cérémonie officielle d'ouverture ponctuée par quatre allocutions, la rencontre des directeurs généraux des Services Publics d'Emploi (SPE), membres de l'Association Mondiale des Services Publics d'Emploi (AMSEP), a connu une conférence inaugurale, des conférences-débats sur les trois sous-thèmes retenus avec des cas pratiques de quelques pays représentés. Elle a abouti à trois types de recommandations :

— *Sur le plan des outils*

1. Assurer le partenariat avec les associations des employeurs et les instituts de formation ;
2. Adopter un système de financement durable intégrant des mesures qui ont force de loi ;

3. Renforcer le plaidoyer en faveur de l'emploi ;
4. Mettre en place une législation contraignante pour les structures de placement privées ;
5. Les ressources des SPE doivent être en majeure partie données par l'Etat ;
6. L'AMSEP et l'AASEP devraient davantage appuyer les SPE pour le renforcement des capacités techniques de mobilisation de ressources

— *Sur le plan des méthodes et des financements*

1. Améliorer la dimension recherche à travers la collaboration avec les universités ;
2. Fédérer les énergies à défaut d'un dispositif unique de l'emploi pour capitaliser les résultats des différentes initiatives ;
3. Dynamiser le Partenariat Public-Privé ;
4. Dynamiser l'offre de service à l'international ;
5. Renforcer le partenariat et l'assistance Sud-Sud ;

— *Sur le plan de l'évaluation et des performances*

1. Prendre des mesures actives pour améliorer l'accès des femmes aux ressources et au marché du travail ;
2. Améliorer la synergie des dispositifs existants : une plateforme collaborative, des partenariats institutionnels entre les structures publiques...);
3. Améliorer la qualité de l'offre de services et des prestations, seule gage de la valorisation du service gratuit des SPE ;

4. Poursuivre de manière contrôlée la décentralisation des SPE vers les publics cibles, en partenariat avec les communes et les organisations de la Société Civile ;
5. Poursuivre l'implantation au sein des SPE de la culture entrepreneuriale ;
6. Développer la culture de l'évaluation au sein des SPE

⇒ **La quatrième session de la Conférence des Ministres en charge de l'Emploi et de la Formation Professionnelle des Etats membres de l'UEMOA, à Cotonou, au Bénin**

L'ANPE a pris une part active dans la tenue de la quatrième session de la Conférence des Ministres en charge de l'Emploi et de la Formation Professionnelle des Etats membres de l'UEMOA, tenue à Cotonou, les 18 et 19 juillet 2013. En prélude à cette rencontre, il y a eu les 24, 25 et 26 avril 2013, au Sun Beach Hôtel de Fidjrossè à Cotonou, la première réunion des experts. A l'issue de ladite réunion, treize (13) recommandations ont été faites. Puis, les 16, 17 et 18 juillet 2013, à l'Hôtel Azalaï de Cotonou, la 2<sup>ème</sup> réunion des experts a permis de faire un ensemble d'observations, d'adopter un budget prévisionnel et de faire des recommandations aux Etats et à l'UEMOA. La quatrième session de la Conférence des Ministres en charge de l'Emploi et de la Formation Professionnelle des Etats membres de l'UEMOA a abouti à un communiqué final et à une déclaration finale. A l'issue des travaux, il a été recommandé :

— *A la Commission de l'UEMOA :*

- de poursuivre et de renforcer son appui aux Etats membres, en mettant en place tous les moyens possibles et adéquats afin de leur permettre d'améliorer significativement l'entrée et le maintien des jeunes de l'espace UEMOA sur le marché du travail ;
- de contribuer à la mise en place d'un fonds de garantie pour le financement des projets d'insertion socioprofessionnelle ;
- de prendre en charge la contribution des Etats-Membres au fonctionnement du Secrétariat Permanent du Cadre de Concertation ;

— *Aux acteurs du secteur privé :*

- une forte implication dans la formulation des curricula, dans la création des dispositifs de formation des jeunes du secteur informel.

— *Aux huit pays de l'espace UEMOA de:*

- mettre en place ou de poursuivre la mise en place d'un cadre partenarial dynamique de coopération et de travail entre le monde de la formation professionnelle et les acteurs du secteur privé ;
- renforcer à cet effet les compétences des formateurs de la formation résidentielle ainsi que celles des formateurs et maîtres d'apprentissage de la formation en alternance et en apprentissage développés par les dispositifs formels de formation ;
- prendre en compte le fait que les acteurs du secteur informel urbain et rural (entrepreneurs, maîtres d'apprentissage) insèrent et professionnalisent le plus grand nombre de jeunes ;

- renforcer en conséquence les niveaux de compétence et de qualification de ces acteurs afin qu'ils aident les jeunes à accéder à des emplois de plus en plus qualifiés ;
- réformer les dispositifs et parcours de développement des compétences des jeunes afin de mieux les cibler sur les besoins réels du monde du travail ;
- mettre en place des dispositifs efficaces d'orientation des jeunes vers des emplois effectivement existants et accessibles ;
- poursuivre et intensifier les diverses mesures les plus à même d'inciter les entrepreneurs des économies formelle et informelle à embaucher des jeunes ;
- mettre à l'échelle nationale les mesures prises, par les Etats membres, de soutien efficace à la création d'activités par les jeunes eux-mêmes ;
- poursuivre le renforcement du cadre de concertation entre les Ministres de l'Emploi et de la Formation Professionnelle en contribuant à son financement et en mobilisant d'autres sources de financement ;
- tout mettre en œuvre pour évaluer régulièrement l'efficacité du cadre de concertation et des actions engagées en faveur de l'emploi et de la formation professionnelle.

⇒ **La participation d'une délégation du Bénin à la 102<sup>ème</sup> Conférence Internationale de Travail à Genève en Suisse**

Le Bureau International de Travail a tenu sa 102<sup>ème</sup> Conférence Internationale de Travail au Palais des Nations, à Genève en Suisse, du 4 au 20 juin 2013. Suivant le principe tripartite cher à l'Organisation

International du Travail (Gouvernements, employeurs et travailleurs), l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE), sous tutelle du Ministère Chargé de la Microfinance, de l'Emploi des Jeunes et des Femmes (MCMEJF), a fait partie des institutions gouvernementales au sein de la délégation béninoise. L'Agence était représentée par :

- Monsieur Didier Maixent DJEIGO, Directeur général de l'ANPE,
- Monsieur Moudassirou BACHABI, Directeur du Département Administratif et Financier de l'ANPE ;
- Monsieur Nicolas GNANGUENON, Directeur du Département de l'Insertion Professionnelle et de l'Appui à l'Emploi Indépendant à l'ANPE et représentant du personnel de l'ANPE au Conseil d'Administration ;
- Monsieur Paul HOUNGUEVOU, Président du Conseil d'Administration de l'ANPE.

L'ordre du jour de la 102<sup>ème</sup> Conférence Internationale du Travail adopté par le Conseil d'Administration du BIT se présentait comme suit :

1. Rapports du Président du Conseil d'Administration et du Directeur général du BIT
2. Projet de programme et du budget pour 2014-2015 et autres questions financières
3. Informations et rapports sur l'application des normes et recommandations
4. L'emploi et la protection sociale dans le nouveau contexte démographique
5. Développement durable, travail décent et emplois verts
6. Discussion récurrente sur l'objectif stratégique du dialogue social

Il convient de signaler que tous les points ont été examinés sur la base des rapports produits à cet effet. Les quatre derniers points ont été débattus au sein des commissions de travail tripartites composées de mandants (gouvernementaux, employeurs et travailleurs) provenant des cinq (05) régions géographiques.

⇒ **La participation de l'ANPE-Bénin au 5<sup>ème</sup> atelier de mutualisation du ROAME à Yaoundé au Cameroun**

Du 15 au 19 juillet 2013, une délégation de l'ANPE-Bénin a participé au 5<sup>ème</sup> atelier de mutualisation du ROAME, tenu dans la salle de conférence de l'Hôtel Mont Fébé à Yaoundé.

La délégation était composée de :

- Monsieur Habib P.DJIBRIL, Directeur du Département de l'Orientation et de la Prospection à l'ANPE, Chef Projet ROAME ;
- Monsieur Simplicite TOGBE, Chef d'Antenne départementale ANPE de Cotonou.

La rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des activités du Programme de coopération 2012-2024 entre le Ministère Français du Travail, de l'Emploi et de la Santé, représenté par le GIP International et les Ministères en charge de l'emploi des pays-partenaires dont le Bénin. Ces activités sont relatives au processus d'élaboration du Répertoire Opérationnel Africain des Métiers et Emplois (ROAME). Elle a pour objectif d'adopter les différents instruments de gouvernance et de gestion élaborés par les experts lors de l'atelier de Cotonou, tenu du 02 au 06 juillet

2012, en vue de doter le ROAME d'organes de gestion et de gouvernance régionaux.

L'après-midi de la journée du 15 juillet 2013 a été exclusivement consacrée à la cérémonie officielle de lancement des travaux de l'atelier sous la présidence effective de M. Zacharie PEREVET, Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Cameroun. Les travaux ont véritablement commencé à partir du 2<sup>ème</sup> jour et ont été marqués par treize (13) communications distinctivement présentées, qui ont fait l'objet de débats et d'échanges en plénière puis de trois (03) ateliers techniques animés respectivement par trois (03) groupes de travail constitués à cet effet. L'atelier a pris fin par une cérémonie de clôture présidée par la représentante du Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Cameroun, sur une note d'espoir.

⇒ **La participation de l'ANPE-Bénin à la célébration du 25<sup>ème</sup> anniversaire de l'Association Mondiale des Services d'Emploi Publics (AMSEP) à Marrakech au Maroc**

Dans le cadre de la célébration du 25<sup>ème</sup> anniversaire de l'Association Mondiale des Services d'Emploi Publics (AMSEP), une délégation conduite par Madame Tatiana YABI épouse MAMA, Directrice Adjointe du Cabinet du Ministre Chargé de la Microfinance, de l'Emploi des Jeunes et Femmes (MCMEJF) s'est rendue à Marrakech au Maroc où elle a séjourné du 26 octobre 2013 au 1<sup>er</sup> novembre 2013.

La délégation était composée de :

- Monsieur Didier Maixent DJEIGO, Directeur Général de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE/MCMEJF) ;
- Monsieur Gilbert Romuald DAKPO, Cadre à la Direction de l'Analyse et de la Prospective Internationale (DAPI/MAEIAFBE) ;
- Monsieur Habib P. DJIBRIL, Directeur du Département de l'Orientation et de la Prospection à l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE/MCMEJF).

Les objectifs de la mission de cette délégation étaient de :

- participer à la conférence Internationale organisée par l'ANAPEC sous le thème : « Emploi des jeunes : cross canal, une stratégie gagnante » ;
- participer à une formation sur l'auto-emploi des jeunes : expérience marocaine ;
- défendre la candidature du Bénin à abriter le Congrès Mondial de l'AMSEP, prévu pour 2015.

La journée du 28 octobre 2013 a été marquée par la tenue de la session ordinaire du Conseil d'Administration de l'AMSEP, session au cours de laquelle le pays organisateur du 10ème Congrès Mondial de l'AMSEP a été désigné par vote. Le mardi 29 octobre 2013, la délégation du Bénin a assisté à la cérémonie officielle du lancement du séminaire de l'AMSEP présidée par Monsieur Abdeslam SEDDIKI, Ministre de l'Emploi et des Affaires sociales du Royaume du Maroc. Les travaux du séminaire ont consisté en des conférences suivies de séances d'échanges de bonnes pratiques organisées sous forme de table ronde entre les Services Publics d'Emploi (SPE).

### **2.1.5. Mobiliser les ressources nécessaires.**

A ce niveau, des efforts ont été faits pour mobiliser la totalité des ressources mises à la disposition de l'ANPE par le budget national via le Ministère Chargé de la Microfinance, de l'Emploi des Jeunes et des Femmes (MCMEJF).

En dehors des interventions et appuis des partenaires cités plus haut dans la mise en œuvre de volets importants du plan d'actions de l'ANPE tels que la formation, le renforcement institutionnel, le renforcement des capacités du personnel..., des réflexions et contacts sont en cours pour :

- ⇒ nouer de nouveaux partenariats avec des SPE occidentaux, notamment la Suède ;
- ⇒ activer d'autres sources de financement telles que celles concernant les organisations des travailleurs et des employeurs ;
- ⇒ susciter une loi qui indexe un pourcentage du Budget National pour financer l'emploi.

## **2.2. Activités principales**

L'intermédiation entre l'offre et la demande d'emploi qui est le cœur de métier de l'Agence et la mise en œuvre des programmes spécifiques constituent les activités que l'ANPE mène sur le plan opérationnel à travers ses antennes départementales.

## 2.2.1. Le cœur de métier (intermédiation entre l'offre et la demande d'emploi)

Les résultats relatifs aux activités suivantes, par antenne départementale, sont consignés dans le tableau suivant :

**Tableau n°1** : Synthèse des différents indicateurs de niveau d'activité par antenne, année 2013.

ACTIVITES	NOMBRES										
	COTONOU	PORTO-NOVO	LOKOSSA	BOHICON	PARAKOU	NATITINGOU	OUIDAH	DJOUGOU	KANDI	TOTAL NATIONAL	
Chercheurs d'emploi accueillis	10750	1345	482	1027	1816	416	930	932	624	18322	
Chercheurs d'emploi reçus et orientés	4918	1095	326	848	1333	276	622	580	424	10422	
Chercheurs d'emploi enregistrés par type d'emploi recherché	Salarié	4061	245	84	611	518	132	121	459	268	6499
	Indépendant	200	196	16	228	141	68	207	79	117	1252
	Stage	62	904	23	9	424	76	294	86	39	1917
	Sous Total ligne 3	4323	1345	123	848	1083	276	622	624	424	<b>9668</b>
Chercheurs d'emploi enregistrés par catégorie	Primo	3491	1043	77	476	745	195	503	606	362	7498
	Personne ayant perdu son emploi	661	254	34	234	308	68	63	0	10	1632
	Occupé	171	48	12	138	30	13	56	18	52	538
	Sous Total ligne 4	4323	1345	123	848	1083	276	622	624	424	<b>9668</b>
Chercheurs d'emploi enregistrés par mobilité	Internationale	635	21	7	60	165	11	24	14	44	981
	Régionale	0	49	15	88	41	18	85	16	12	324
	Sous régionale	0	6	0	8	15	3	61	3	3	99
	Nationale	2369	404	52	376	472	109	246	310	195	4533
	Départementale	1319	865	49	316	390	135	206	281	170	3731
	Sous Total ligne 5	4323	1345	123	848	1083	276	622	624	424	<b>9668</b>
Chercheurs d'emploi en situation de handicap	0	0	1	6	3	0	3	2	2	17	
Chercheurs d'emploi encadrés en TRE	A l'antenne	961	629	224	405	653	193	254	201	477	3997
	Itinérantes	132	401	94	67	83	47	102	74	141	1141

Chercheurs d'emploi encadrés en VPT		0	96	31	368	58	36	10	68	10	<b>677</b>
Chercheurs d'emploi initié à l'esprit entrepreneurial		0	16	234	393	546	234	379	262	251	<b>2315</b>
Stagiaires CPEP insérés par domaine d'emploi	A:	AGRICULTURE ET PÊCHE, ESPACES NATURELS ET ESPACES VERTS, SOINS AUX ANIMAUX	0	1	0	1	0	0	0	0	<b>2</b>
	B:	ART ET FAÇONNAGE D'OUVRAGES D'ART	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>
	C:	BANQUE, ASSURANCES ET IMMOBILIER	0	0	1	0	0	0	0	0	<b>1</b>
	D:	COMMERCE, VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>
	E:	COMMUNICATION, MEDIA ET MULTIMÉDIA	0	0	0	0	0	0	1	0	<b>1</b>
	F:	CONSTRUCTION, BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	0	0	0	0	0	1	0	0	<b>1</b>
	G:	HÔTELLERIE - RESTAURATION, TOURISME, LOISIRS ET ANIMATION	0	0	0	0	0	1	0	0	<b>1</b>
	H:	INDUSTRIE	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>
	I:	INSTALLATION ET MAINTENANCE	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>
	J:	SANTÉ	0	0	1	0	0	0	0	0	<b>1</b>
	K:	SERVICES A LA PERSONNE ET A LA COLLECTIVITÉ	0	0	0	1	0	1	0	0	<b>2</b>
	L:	SPECTACLE	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>
	M:	SUPPORT A L'ENTREPRISE	0	0	4	0	0	2	0	0	<b>6</b>
	N:	TRANSPORT ET LOGISTIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>
Sous Total ligne 10		<b>28</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>45</b>
Promoteurs PAEI installés		0	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>
Chercheurs d'emploi mis en relation (MER)		<b>1889</b>	<b>669</b>	<b>220</b>	<b>444</b>	<b>1293</b>	<b>127</b>	<b>294</b>	<b>22</b>	<b>191</b>	<b>5149</b>
Chercheurs d'emploi insérés par domaine d'emploi	A:	AGRICULTURE ET PÊCHE, ESPACES NATURELS ET ESPACES VERTS, SOINS AUX ANIMAUX	0	3	0	2	11	4	35	0	<b>56</b>
	B:	ART ET FAÇONNAGE D'OUVRAGES D'ART	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>
	C:	BANQUE, ASSURANCES ET IMMOBILIER	0	12	0	0	15	2	0	2	<b>41</b>
	D:	COMMERCE, VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION	49	37	0	2	10	0	0	0	<b>103</b>
	E:	COMMUNICATION, MEDIA ET MULTIMÉDIA	3	0	1	0	1	0	25	0	<b>30</b>
	F:	CONSTRUCTION, BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	0	0	1	0	1	2	0	0	<b>4</b>
	G:	HÔTELLERIE - RESTAURATION, TOURISME, LOISIRS ET ANIMATION	1	0	0	4	15	2	0	0	<b>22</b>
	H:	INDUSTRIE	3	7	0	0	1	0	0	0	<b>11</b>
	I:	INSTALLATION ET MAINTENANCE	10	0	0	0	4	0	0	0	<b>14</b>
	J:	SANTÉ	0	0	1	1	14	1	0	0	<b>17</b>

	K:	SERVICES A LA PERSONNE ET A LA COLLECTIVITÉ	3	0	4	5	4	5	1	0	6	28	
	L:	SPECTACLE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	M:	SUPPORT A L'ENTREPRISE	40	140	5	7	75	5	4	0	4	280	
	N:	TRANSPORT ET LOGISTIQUE	6	1	0	0	31	0	1	0	0	39	
	Sous Total ligne 13		115	200	12	21	182	21	66	2	26	<b>645</b>	
Porteurs de projet suivis (Ceux qui viennent à l'ANPE avec un document de projet et qui désirent être accompagnés)			0	0	1	17	0	0	4	2	1	25	
Bénéficiaires des Programmes	PAES	CPEP (Volet privé)	168	0	6	1	10	0	0	0	0	185	
		CPEP (Volet public)	907	84	23	47	63	37	0	18	7	1186	
		CAE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	PAEI	Conférence inaugurale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
		Module TRIE-CREE (atelier de création d'opportunité)											500
		Atelier VALIDATION des Plans d'Affaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
		Atelier GERME											250
	RCDE		0	0	30	8	0	6	0	0	0	196	
PaDE		0	0	50	108	0	0	12	2	0	80		
Offres d'emploi reçues des entreprises	A:	AGRICULTURE ET PÊCHE, ESPACES NATURELS ET ESPACES VERTS, SOINS AUX ANIMAUX	1	1	5	2	9	7	3	0	0	28	
	B:	ART ET FAÇONNAGE D'OUVRAGES D'ART	0	4	0	0	4	0	4	0	0	12	
	C:	BANQUE, ASSURANCES ET IMMOBILIER	5	38	0	23	19	4	3	17	44	153	
	D:	COMMERCE, VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION	355	63	1	23	27	9	1	1	12	492	
	E:	COMMUNICATION, MEDIA ET MULTIMÉDIA	7	12	0	3	3	0	1	0	1	27	
	F:	CONSTRUCTION, BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	3	0	0	28	2	4	2	0	0	39	
	G:	HÔTELLERIE - RESTAURATION, TOURISME, LOISIRS ET ANIMATION	113	14	7	34	25	22	0	0	1	216	
	H:	INDUSTRIE	12	10	0	6	1	1	1	0	0	31	
	I:	INSTALLATION ET MAINTENANCE	49	0	0	0	8	0	1	0	0	58	
	J:	SANTÉ	0	1	0	7	8	0	0	0	6	22	
	K:	SERVICES A LA PERSONNE ET A LA COLLECTIVITÉ	118	5	5	7	10	9	2	1	12	169	
	L:	SPECTACLE	0	0	0	4	0	0	0	0	0	4	
	M:	SUPPORT A L'ENTREPRISE	223	724	16	15	195	3	11	0	7	1194	

	N:	TRANSPORT ET LOGISTIQUE	26	4	0	1	30	0	1	0	0	62
	Sous Total ligne 16		912	876	34	153	341	59	30	19	83	<b>2507</b>
Offres de stage enregistrées			34	20	19	10	13	18	29	0	2	145
Nombre d'entreprises prospectées (Nouvelles entreprises prospectées, info collectées, fiches remplies)			230	92	58	115	227	20	71	18	43	874
Nombre de visites de fidélisation et de prises d'offres effectuées (Entreprises déjà prospectées mais revisitées pour prises d'offre)			328	176	128	342	759	80	41	64	43	1961

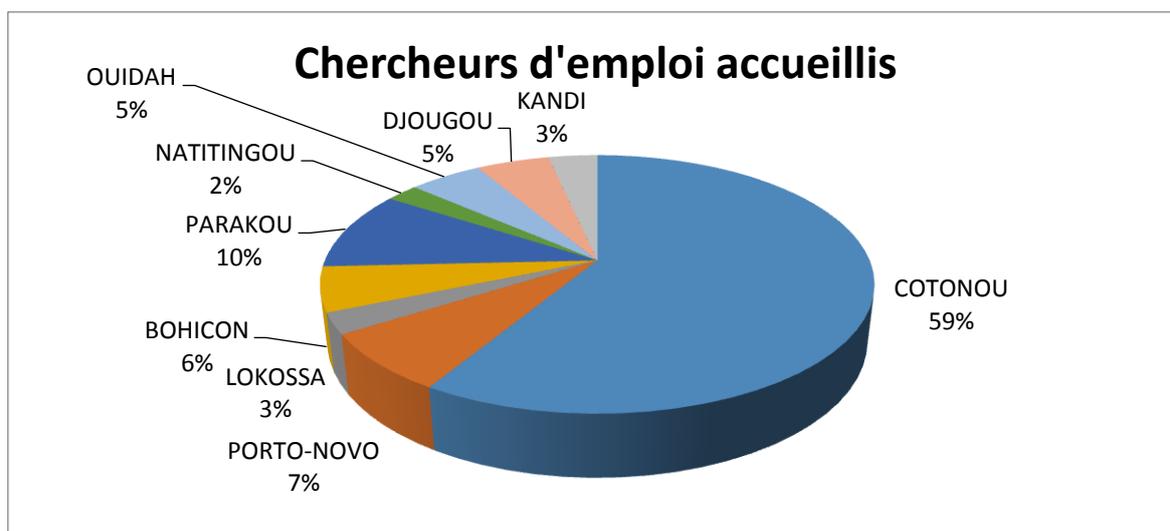
Source : DOP-ANPE 2013

L'analyse des activités réalisées par les antennes de l'ANPE, au cours de l'année 2013, fait apparaître ce qui suit :

⇒ **Sur les chercheurs d'emploi accueillis**

Au titre de 2013, l'ANPE a accueilli 18 322 chercheurs d'emploi contre 12 804 en 2012, soit un accroissement de 43%. Cette performance résulte aussi bien des actions de visibilité engagées par la direction générale que de l'activité de chacune des neuf (09) Antennes déjà très actives de l'Agence. Il convient de relever que l'Antenne de Cotonou, à elle seule, a accueilli 59% du nombre des chercheurs d'emploi qui ont visité les guichets de l'Agence.

**Graphique N°01 : Chercheurs d'emploi accueillis**

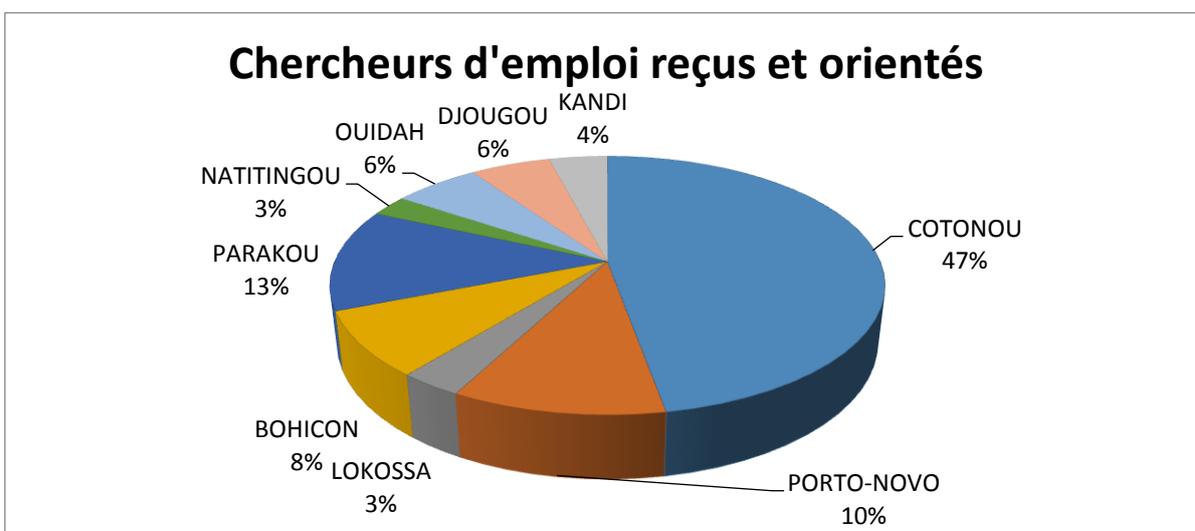


Source : DOP-ANPE 2013

⇒ **Sur les chercheurs d'emploi reçus et orientés**

Au nombre des chercheurs d'emploi accueillis en 2013, 10 422 ont été reçus et orientés par les Conseillers à l'emploi, contre 8 873 au titre de 2012. L'Antenne de Cotonou demeure l'Antenne ayant le plus fort pourcentage soit 47% des chercheurs reçus et orientés.

**Graphique N°02 : Chercheurs d'emploi reçus et orientés**



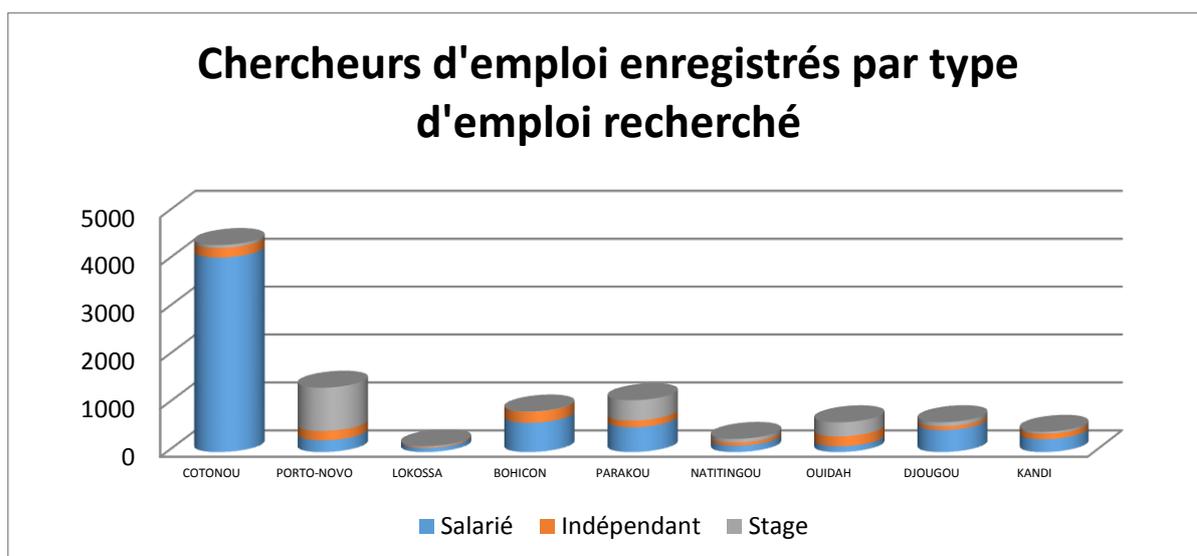
Source : DOP-ANPE 2013

⇒ **Sur les chercheurs d'emploi enregistrés par type d'emploi**

Après l'accueil et l'orientation par un Conseiller à l'Emploi, le chercheur d'emploi est ensuite enregistré dans la base de données de l'ANPE. Au titre de 2013, le nombre de chercheurs d'emploi enregistré est 9 668 contre 7 913 en 2012, soit un accroissement de 22%. L'Antenne de Cotonou y a contribué à hauteur de 45% et celles de Porto-Novo et Parakou respectivement à 14% et 11%.

L'analyse révèle que parmi les chercheurs d'emploi enregistrés par type d'emploi recherché, 67% optent pour l'emploi salarié, 20% choisissent des stages et seulement 13% préfèrent l'emploi indépendant.

**Graphique N°03 : Chercheurs d'emploi enregistrés par type d'emploi recherché**

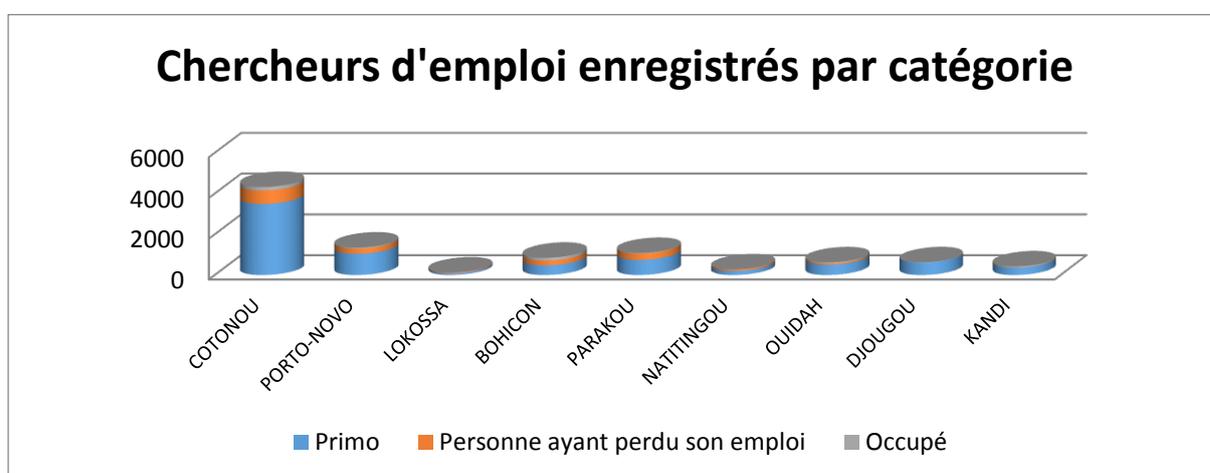


Source : DOP-ANPE 2013

⇒ **Sur les chercheurs d'emploi enregistrés par catégorie**

L'analyse du nombre de chercheurs d'emploi enregistrés par catégorie de chercheurs révèle que les primo chercheurs d'emploi sont majoritaires et représentent 78% du total. Viennent ensuite les personnes ayant perdu leur emploi, soit 17% et enfin les personnes occupées mais à la recherche d'un autre emploi qui représentent 6% des chercheurs d'emploi enregistrés.

**Graphique N°04 : Chercheurs d'emploi enregistrés par catégorie**

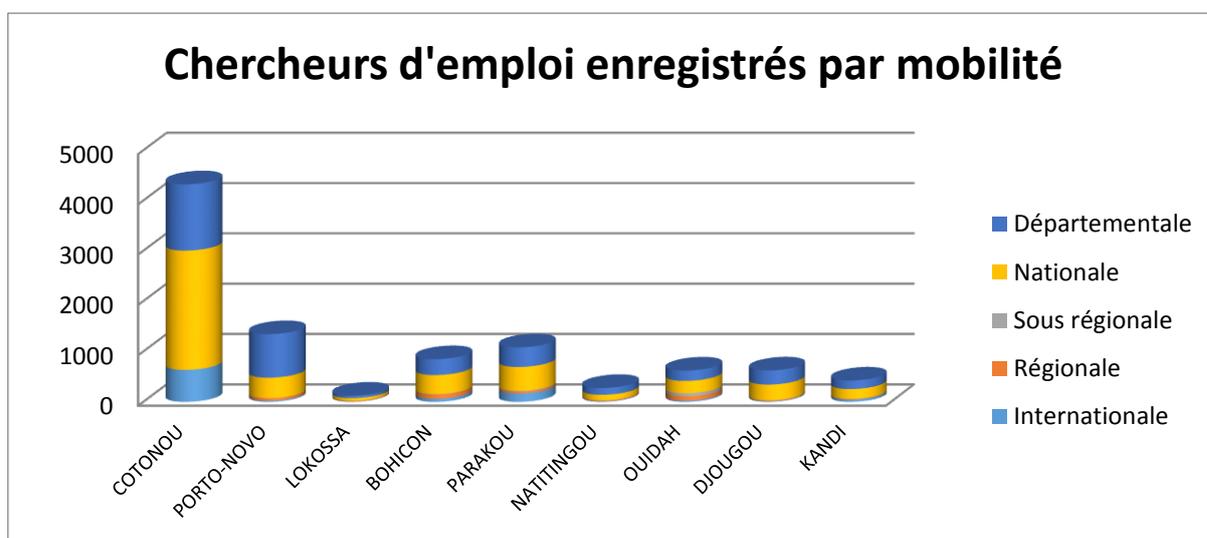


Source : DOP-ANPE 2013

### ⇒ Sur les chercheurs d'emploi enregistrés par mobilité

Quant au nombre de chercheurs d'emploi enregistrés par mobilité, la statistique donne la mobilité nationale majoritaire pour 47%, la mobilité départementale pour 39%, la mobilité internationale pour 10% et la mobilité régionale et sous régionale pour 4%.

Graphique N°05 : Chercheurs d'emploi enregistrés par mobilité



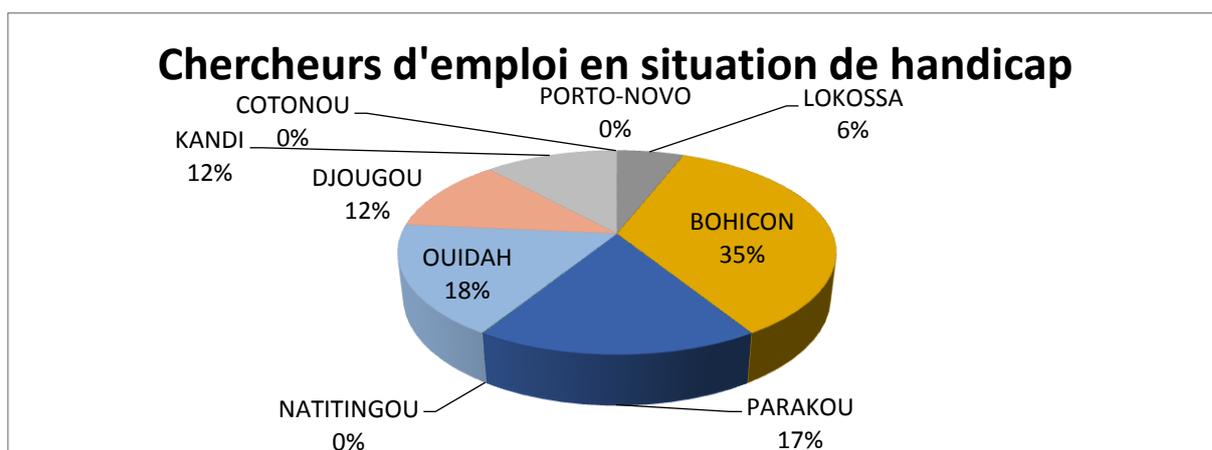
Source : DOP-ANPE 2013

### ⇒ Sur les chercheurs d'emploi en situation de handicap

De 57 chercheurs d'emploi en situation de handicap, enregistrés à l'ANPE en 2012, le nombre est passé à 17 au titre de l'année 2013, soit une baisse de 70%.

La majorité de cet effectif est enregistrée au niveau de l'Antenne de Bohicon et représente une part de 35% du total.

Graphique N°06 : Chercheurs d'emploi en situation de handicap



Source : DOP-ANPE 2013

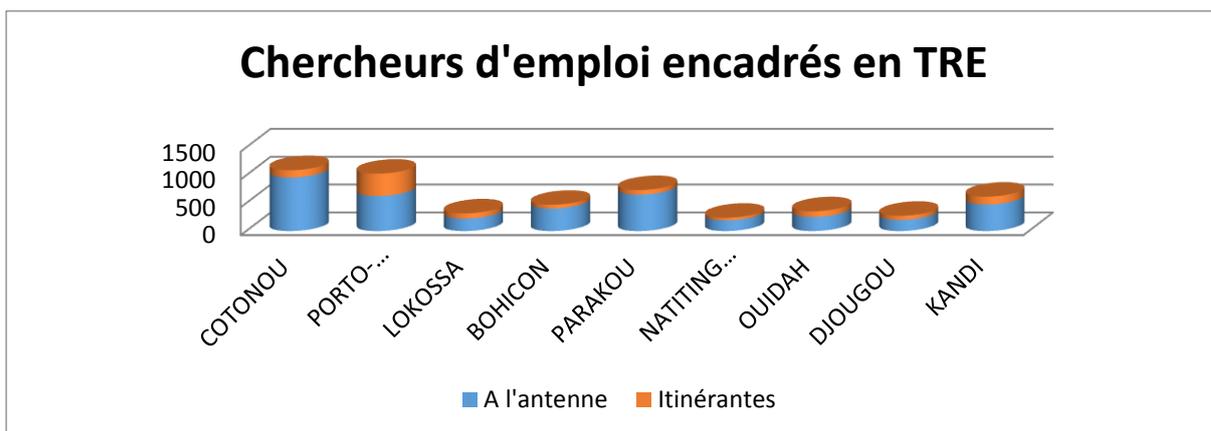
### ⇒ Sur les chercheurs d'emploi encadrés en TRE

Au nombre des prescriptions qui sont faites aux chercheurs d'emploi après l'accueil, l'écoute, l'orientation et l'enregistrement dans la base de données de l'ANPE, **5 138** chercheurs d'emploi ont été encadrés pour le renforcement de capacités en Techniques de Recherche d'Emploi (TRE) en 2013 contre **2 916** l'année précédente, soit un accroissement de 76%.

Quatre Antennes sur les neuf ont le plus marqué cet indicateur. Il s'agit des Antennes de Cotonou, de Porto-Novo, de Parakou et de Kandi dont la somme des contributions avoisine 70% du total des chercheurs d'emploi encadrés en TRE soit respectivement 21%, 20%, 14% et 12%.

Le tableau ci-dessous fait état des deux séries d'encadrement en TRE à savoir : l'encadrement en TRE à l'Antenne, qui représente globalement 78% du total et l'encadrement en TRE itinérantes qui en représentent 22%.

Graphique N°07 : Chercheurs d'emploi encadrés en TRE



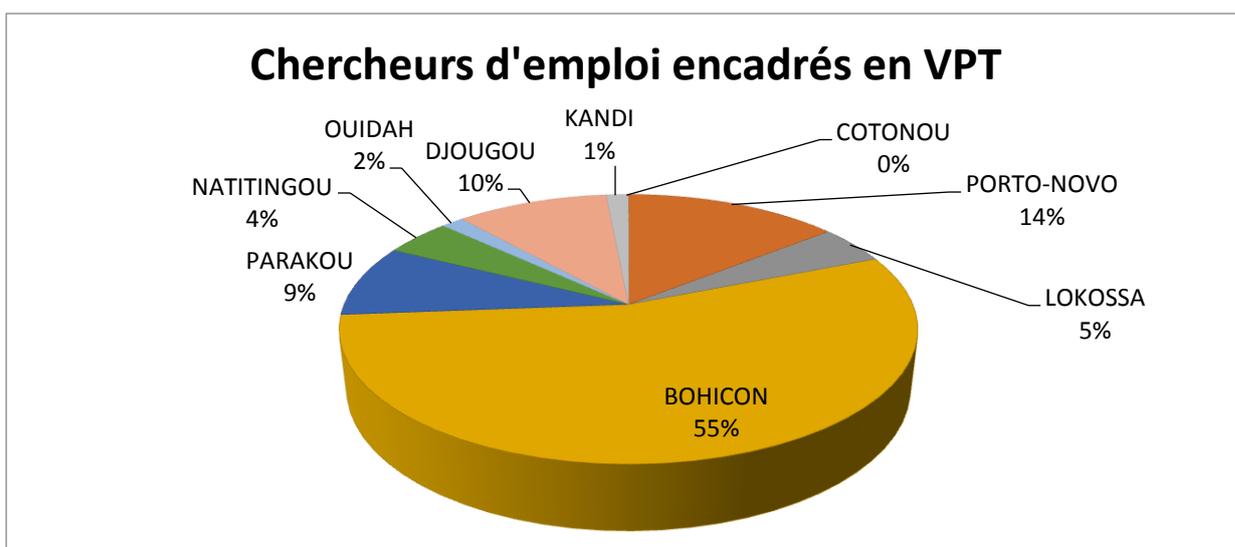
Source : DOP-ANPE 2013

⇒ Sur les chercheurs d'emploi encadrés en VPT

677 chercheurs d'emploi ont bénéficié de l'encadrement en technique de Valorisation du Poste de Travail (VPT) au titre de l'année 2013 contre 868 l'année précédente. Il en résulte une baisse de 23%.

Sur cet effectif, l'Antenne de Bohicon en a encadré 55%.

Graphique N°08 : Chercheurs d'emploi encadrés en VPT



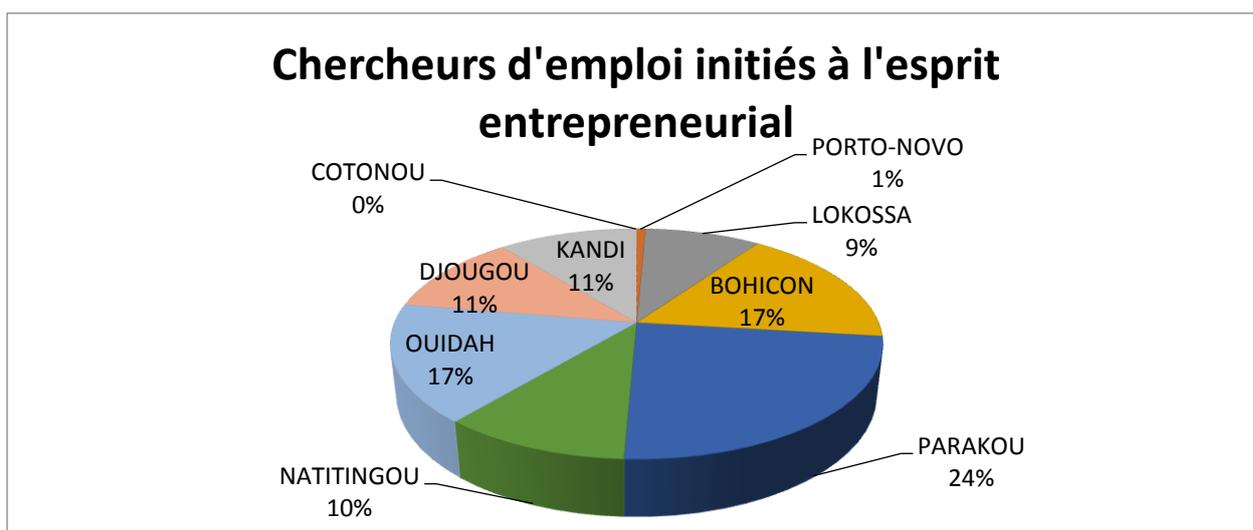
Source : DOP-ANPE 2013

### ⇒ Sur les chercheurs d'emploi initiés à l'esprit entrepreneurial

L'initiation à l'esprit entrepreneurial constitue aussi une prescription du Conseiller aux chercheurs d'emploi. Au titre de 2013, **2 315** chercheurs d'emploi ont bénéficié de cette mesure contre **378** l'année précédente, ce qui représente un fort taux d'accroissement de **512%**.

A l'exception de l'Antenne de Cotonou qui n'en a pas initié, le nombre de chercheurs d'emploi initiés à l'esprit entrepreneurial par l'Antenne de Parakou est le plus fort taux et représente près du quart (24%) du total des chercheurs d'emploi initiés à l'esprit entrepreneurial.

**Graphique N°09:** Chercheurs d'emploi initiés à l'esprit entrepreneurial



Source : DOP-ANPE 2013

### ⇒ Sur les stagiaires CPEP insérés par domaine d'emploi

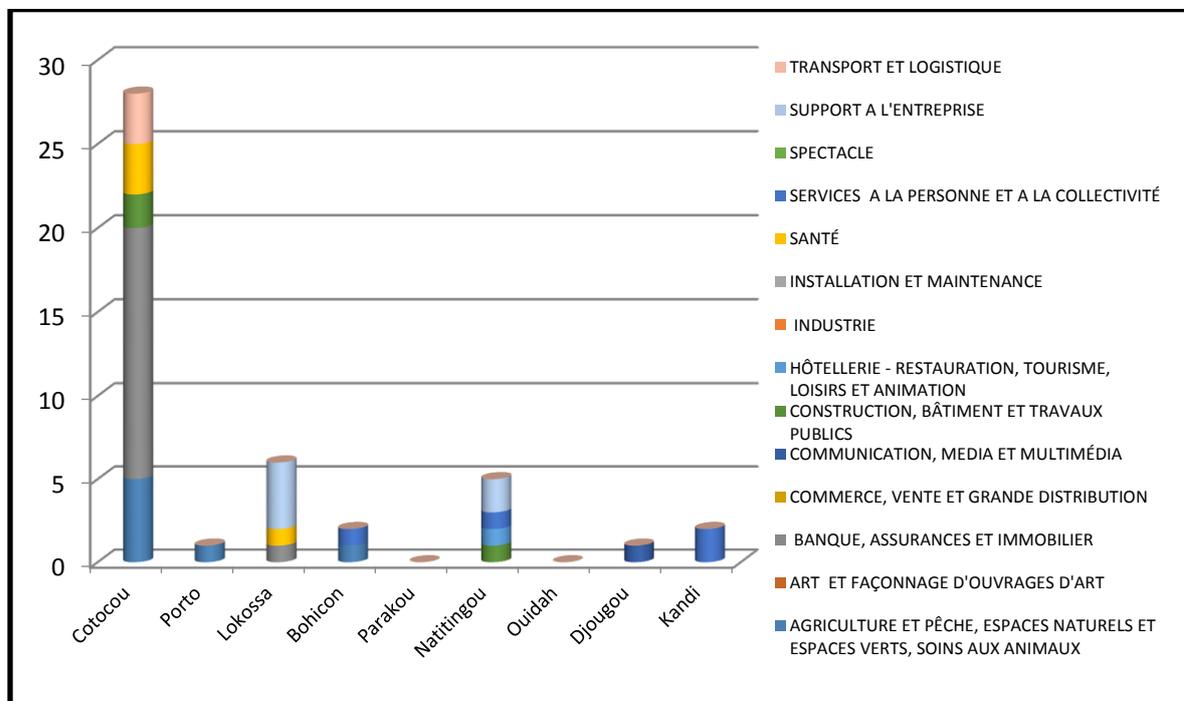
Le programme d'Appui à l'Emploi Salarié (PAES) constitue une des mesures prescrites aux chercheurs d'emploi par les Conseillers. Son volet CPEP (Contrat Première Expérience Professionnel) consiste à accroître

l'employabilité des bénéficiaires au moyen d'un stage de six (06) mois renouvelables une fois dans des structures publiques ou privées.

Au cours des stages, il arrive qu'un bénéficiaire s'insère professionnellement de façon déterminée ou indéterminée avant le terme dudit programme. Il est aussitôt considéré comme ayant trouvé du travail.

Le nombre de stagiaires bénéficiaires du PAES volet CPEP insérés au titre de l'année 2013 s'élève à 45 sur les 1371 mis en stage. Comparativement à l'année 2012 où le nombre de stagiaires CPEP insérés est égal à 9, l'année 2013 a connu, au regard de cet indicateur, un taux d'accroissement de 400% qui témoigne de l'impact du programme sur la situation des bénéficiaires.

**Graphique N°10 : Stagiaires CPEP insérés par domaine d'emploi**



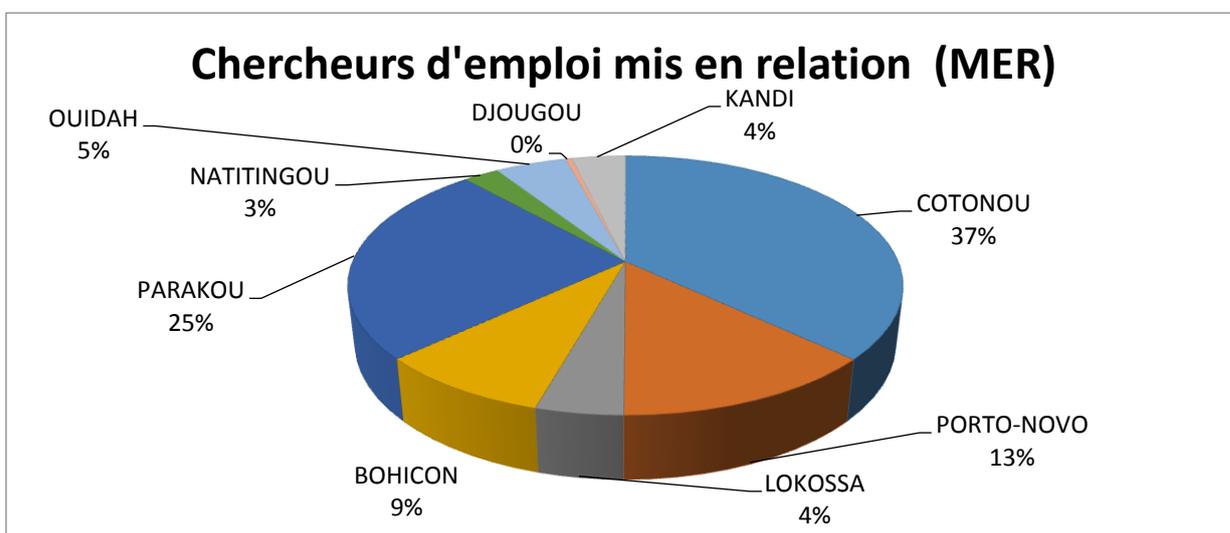
Source : DOP-ANPE 2013

⇒ **Sur les chercheurs d'emploi mis en relation (MER)**

En 2013, le nombre de chercheurs d'emploi mis en relation avec les offreurs d'emploi s'élève à **5 149** contre **2 945** en 2012, soit un accroissement de 75%.

Cet effectif a connu une forte contribution venant de trois (03) Antennes, pour une part globale de 75%, à savoir l'Antenne de Cotonou pour 37% et celles de Parakou et de Porto-Novo respectivement pour 25% et 13%.

**Graphique N°11 : Chercheurs d'emploi mis en relation**



Source : DOP-ANPE 2013

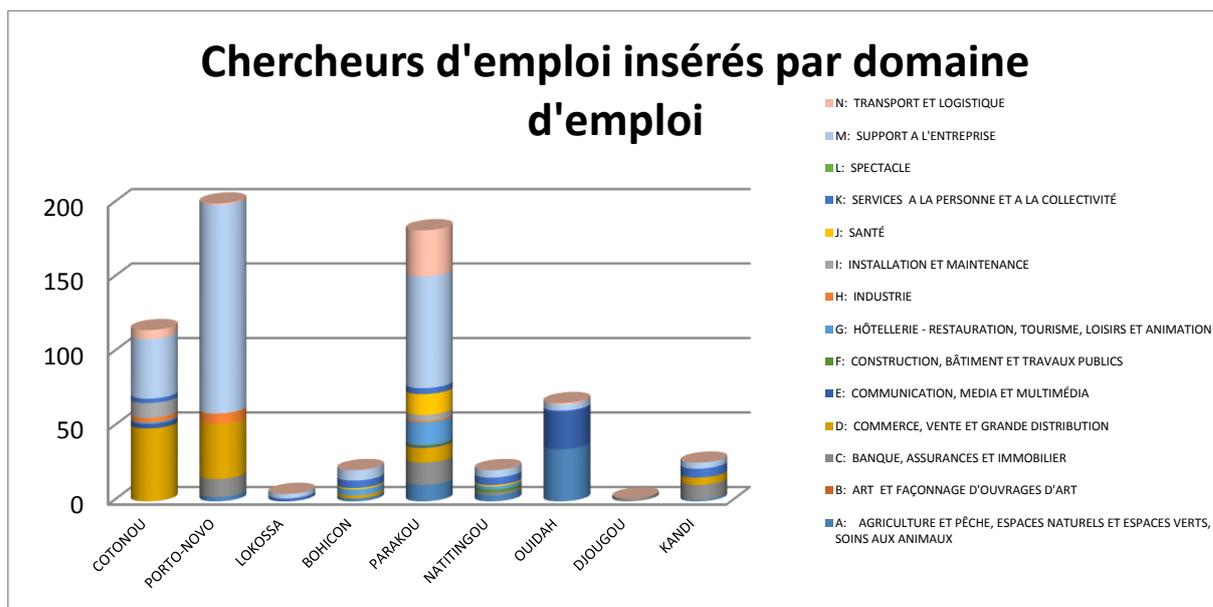
⇒ **Chercheurs d'emploi insérés par domaine d'emploi**

Les mises en relation des chercheurs d'emploi avec les entreprises ont pour finalité leur insertion professionnelle. Les 5 149 mises en relation faites au titre de 2013 se sont soldées par **645** chercheurs d'emploi insérés contre **726** au titre de l'année 2012. Cet indicateur a connu une baisse de 11% par rapport à l'année précédente. Le taux d'insertion par rapport aux mises en relation a été de **12,53 %** en 2013.

Plus des 3/4 des insertions en 2013 sont réalisées par trois Antennes à savoir : l'Antenne de Porto-Novo, l'Antenne de Parakou et l'Antenne de Cotonou qui représentent respectivement 31%, 28% et 18% du total des chercheurs d'emploi insérés.

Les insertions professionnelles ont été réalisées dans divers domaines d'emploi. Il est noté en la matière la prépondérance du domaine relatif au « support à l'entreprise » et de celui « Commerce, Vente et Grande distribution » avec respectivement des parts de 43% et 16% ; ce qui représente au cumul plus de la moitié du total des insertions réalisées.

**Graphique N°12 : Chercheurs d'emploi insérés par domaine d'emploi**



Source : DOP-ANPE 2013

*Les graphiques n°11 et n° 12 montrent que le nombre de chercheurs d'emploi insérés a baissé de 11% pendant que le nombre de chercheurs d'emploi mis en relation s'est accru de 75%. Ce paradoxe pourrait s'expliquer par la non-satisfaction des chefs d'entreprise quant aux propositions de profils de chercheurs d'emploi mis à leur disposition au vu des disponibilités de la base de données de l'ANPE. L'inadéquation du profil du chercheur d'emploi ou son inaptitude immédiate à occuper l'emploi offert constituent entre autres, des causes de non-insertion des diplômés mis en relation avec les offreurs d'emploi.*

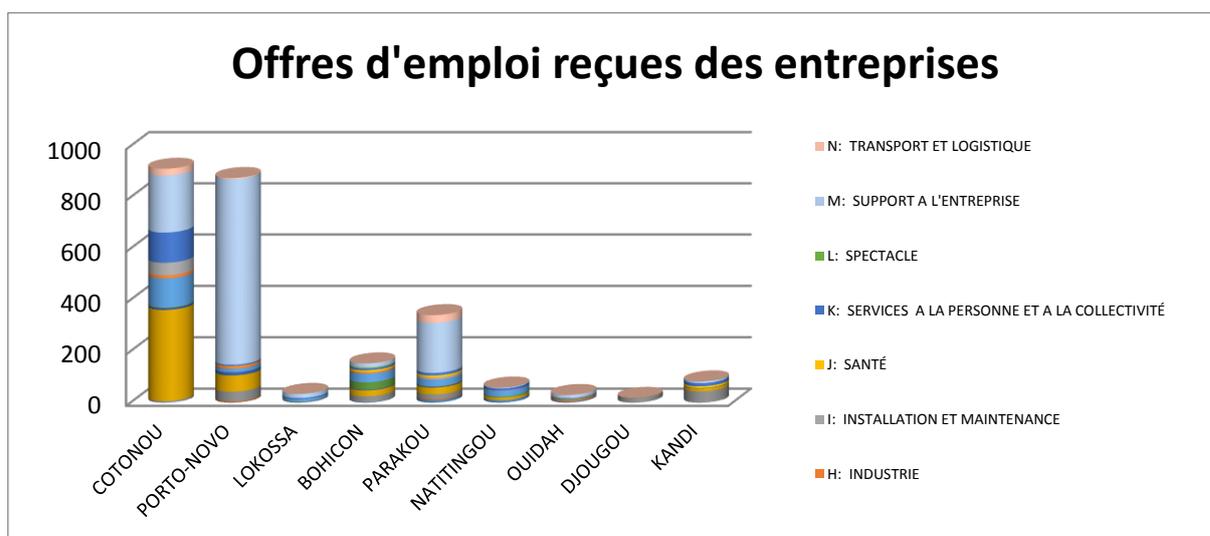
⇒ **Sur les offres d'emploi reçues des entreprises**

Au titre de 2013, le nombre d'offres d'emploi recueillies est de 2 507 contre 3 479 l'année précédente. Cet indicateur a connu une baisse de **28%**.

Près de 90% des offres d'emploi recueillies par les Conseillers en 2013 ont été l'œuvre des trois Antennes des trois villes à statut particulier du pays, à savoir : l'Antenne de Cotonou, l'Antenne de Porto-Novo et l'Antenne de Parakou qui affichent respectivement 36%, 35%, 14% du total des offres recueillies.

Ces offres sont recueillies dans divers domaines d'emploi dont les prépondérants sont : le domaine relatif au « support à l'entreprise » et le domaine relatif au « Commerce, Vente et Grande distribution ». Les parts respectives de ces domaines sont de 48% et 20% des offres, soit au cumul plus de la moitié.

Graphique N°13 : Offres d'emploi reçues des entreprises



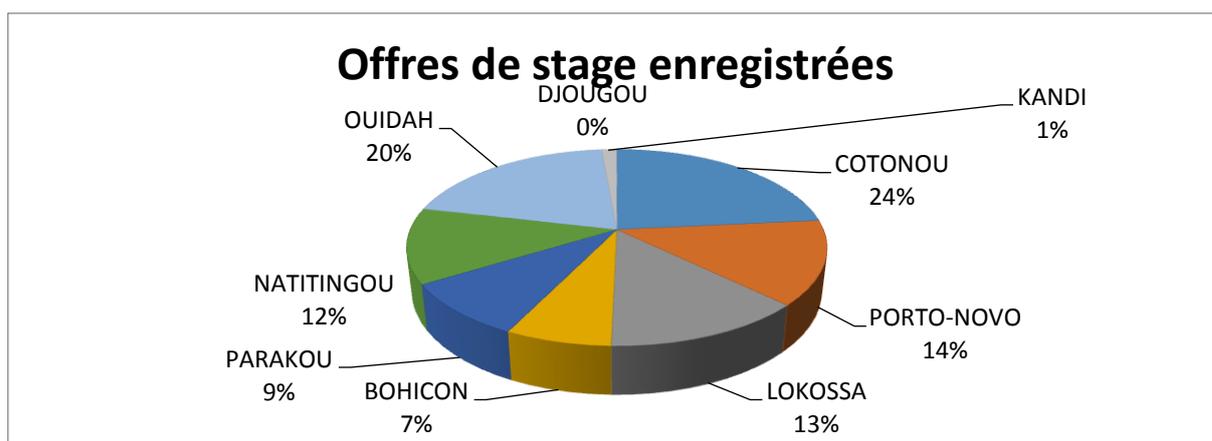
Source : DOP-ANPE 2013

*L'entreprise étant la principale pourvoyeuse d'emploi, la baisse de 28% d'offres d'emploi enregistrées pourrait s'expliquer entre autres par la morosité économique qui se traduit par un recul des activités économiques au Bénin telle qu'annoncée dans la note de conjoncture de 2013 par la Direction Générale des Affaires Economique (DGAE). En effet, la note de conjoncture ci-dessus visée a prévu pour 2013, une tendance moins bonne de l'activité économique d'un mois à l'autre durant toute l'année 2013, exceptés les mois de mars et avril 2013 pour de légères améliorations.*

#### ⇒ Sur les offres de stage enregistrées

En 2013, le nombre de stages offerts, en dehors des stages du Programme d'Appui à l'Emploi Salarié (PAES), volet Contrat Première Expérience Professionnelle (CPEP), s'élève à **145** contre **164** en 2012. Cet indicateur a connu une baisse de 12%.

Graphique N°14 : Offres de stage enregistrées

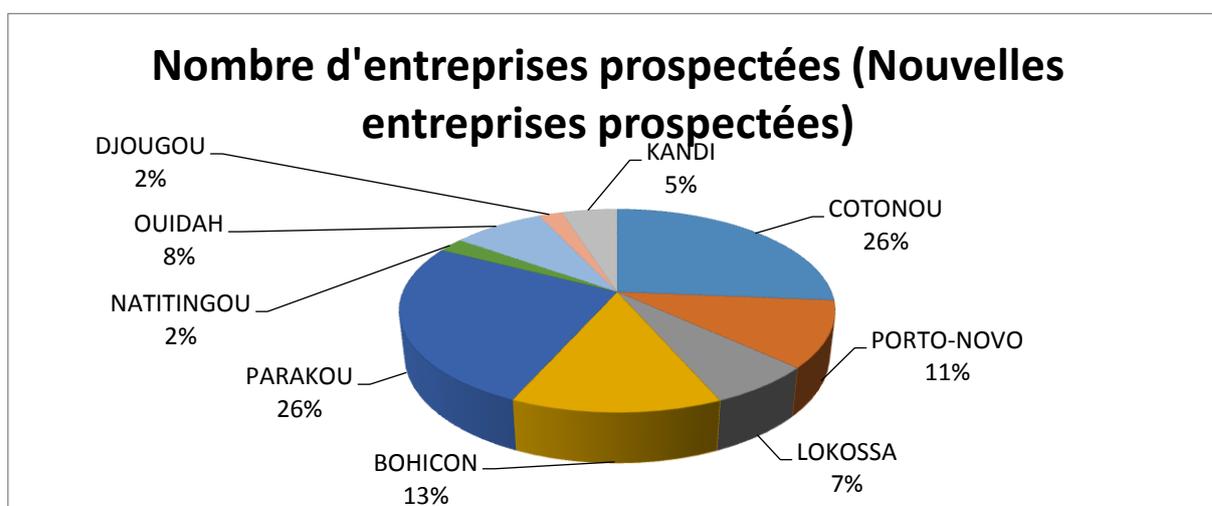


Source : DOP-ANPE 2013

⇒ **Sur le nombre d'entreprises prospectées (Nouvelles entreprises prospectées)**

Le nombre d'entreprises prospectées par les Conseillers à l'emploi a connu une baisse de 36%. En effet, cet indicateur qui était de **1370** en 2012 est passé à **874** en 2013. Les contributions les plus élevées ont été enregistrées au niveau des Antennes de Cotonou et de Parakou à raison d'une part de 26% chacune.

Graphique N°15 : Nombre d'entreprises prospectées



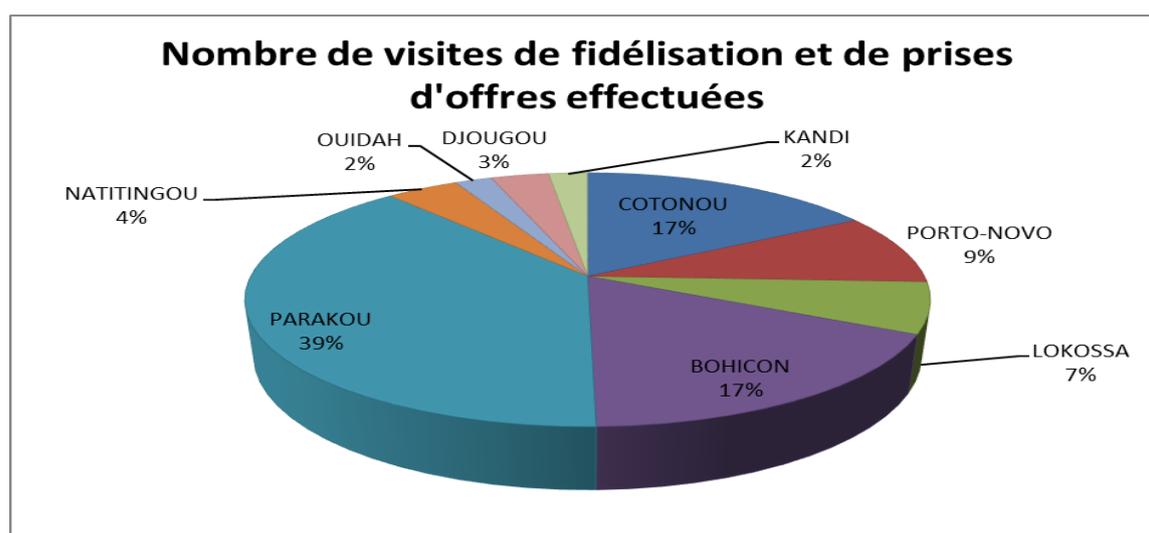
Source : DOP-ANPE 2013

⇒ **Sur le nombre de visites de fidélisation et de prises d'offres effectuées**  
**(Entreprises déjà prospectées mais revisitées pour prises d'offre)**

Après un premier contact avec l'entreprise, à l'occasion de la prospection, le Conseiller à l'emploi a le devoir de maintenir le contact par la programmation d'autres visites à la même entreprise. Cette visite a l'intérêt de fidéliser ladite entreprise et de favoriser une prise d'offre éventuellement. Ainsi, **1961** visites de fidélisation ou de prise d'offres ont été effectuées par les Conseillers à l'emploi en 2013 contre **2037** l'année précédente, soit une baisse de 4%.

Pour cet indicateur, l'Antenne de Parakou est le premier contributeur avec un taux de participation de 39%, au nombre total de visites de fidélisation effectuées. Viennent ensuite les Antennes de Bohicon et de Cotonou qui affichent chacune un taux de 17% du total.

**Graphique N°16 : Nombre de visites de fidélisation et de prises d'offres effectuées**



Source : DOP-ANPE 2013

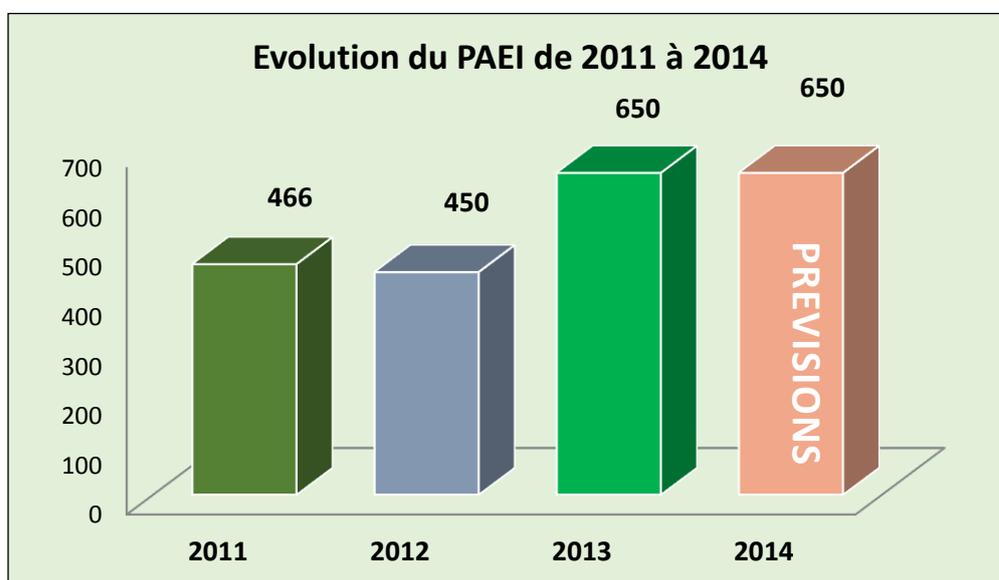
### 2.2.2. Les programmes

Lors des séances d'orientation organisées au niveau des antennes, différentes mesures sont prescrites aux chercheurs d'emploi. Elles se résument comme suit :

⇒ **Programme d'Appui à l'Emploi Indépendant (PAEI).**

Au cours de l'exercice 2013, ce programme a permis de former 650 bénéficiaires (contre 450 au titre de l'année 2012) à l'entrepreneuriat et à l'élaboration de plan d'affaires. Mais des réformes sont opérées dans ce programme et au niveau du Fonds National de Promotion de l'Entreprise et de l'Emploi des Jeunes (FNPEEJ) et pourront agir sur le nombre de bénéficiaires pour les années à venir.

**Graphique N°17 : Evolution du PAEI de 2011 à 2013 et prévision pour 2014**



Source : DIPAEI-ANPE 2013

⇒ **Programme d'Appui à l'Emploi Salarié (PAES).**

C'est un programme qui est destiné aux primo demandeurs d'emploi, spécifiquement aux femmes et jeunes diplômés des Universités, des Ecoles et des Centres de formation professionnalisés. Il est conçu pour améliorer l'employabilité des jeunes et les accompagner dans leur insertion. La tranche d'âge pouvant bénéficier de ce programme est de « 18 à 40 ans ».

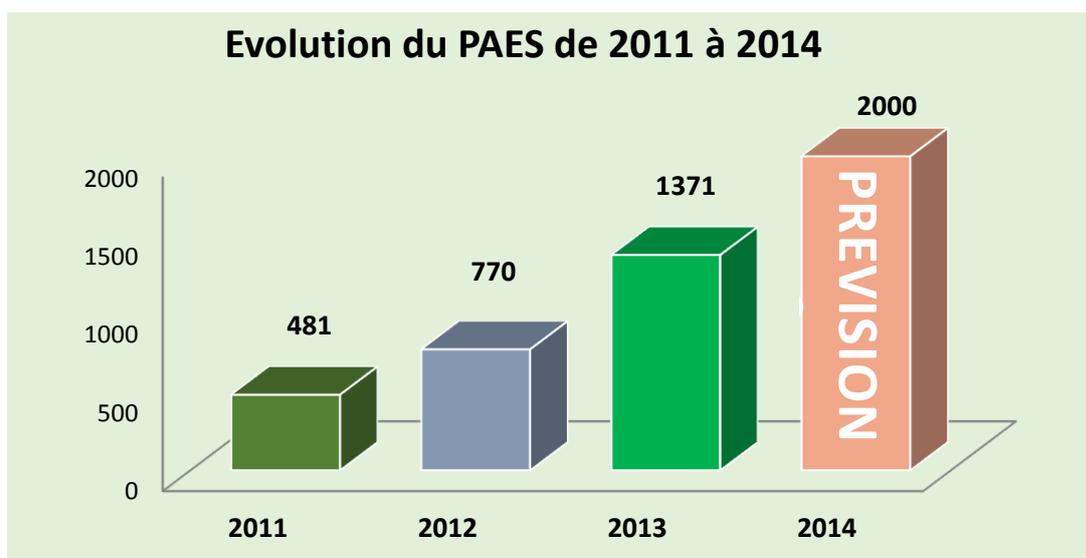
Le PAES a deux (02) composantes :

- ◆ le Contrat Première Expérience Professionnelle (CPEP) qui permet, d'une part, de mettre les bénéficiaires en stage de pré insertion dans les Ministères et structures décentralisées et déconcentrées de l'Etat, et d'autre part, dans des entreprises privées, pour une période de six (06) mois renouvelables une fois ;
- ◆ le Contrat d'Appui aux Entreprises (CAE) qui permet aux jeunes entreprises de bénéficier d'une mise à disposition de stagiaires rémunérés par l'ANPE pour une période de douze (12) mois avec l'obligation de recruter le stagiaire à l'issue du contrat.

De nouvelles réformes du PAES ont permis d'intégrer une meilleure implication des Directeurs des Ressources Humaines (DRH) des ministères et des Chefs d'entreprises.

Au moyen du Programme d'Appui à l'Emploi Salarié (PAES), 1371 chercheurs d'emploi ont pu bénéficier de stage dans des structures, institutions et organismes d'Etat au cours de l'année 2013. Comme l'indique le graphique ci-dessous, le nombre de bénéficiaires du PAES au titre de l'année 2013 représente environ 1,7 fois le nombre de bénéficiaires retenus au titre de l'année 2012.

**Graphique N°18 : Evolution du PAES de 2011 à 2013 et prévisions pour 2014**



Source : DIPAEI-ANPE 2013

Dans la recherche de l'amélioration continue du Programme d'Appui à l'Emploi Salarié, l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) a tenu une rencontre de travail, le 15 juillet 2013, avec les Directeurs des Ressources Humaines des ministères, au Palais des Congrès de Cotonou. L'objectif de cette rencontre est d'impliquer davantage les Directeurs des Ressources Humaines dans la gestion du Programme d'Appui à l'Emploi Salarié (PAES) afin d'identifier les points d'amélioration pour un meilleur succès du programme. Cette rencontre a également été l'occasion de partager les résultats de la mise en œuvre de certaines réformes qui ont été instituées pour plus d'efficacité. Au nombre de ces réformes, il convient de citer, d'une part, le choix de la journée de recherche de l'emploi qui doit désormais être fait entre le mardi et le jeudi pour permettre aux bénéficiaires d'en faire réellement une journée consacrée à la recherche de l'emploi et non dédiée au repos et d'autre part, le paiement des allocations des stagiaires par la banque.

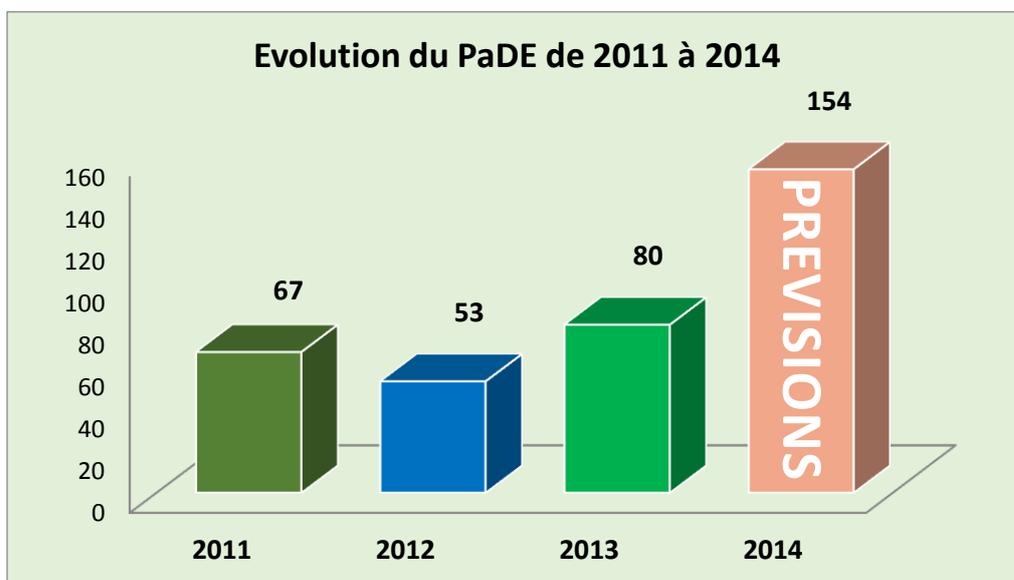


**La rencontre avec les DRH pour une amélioration du Programme d'Appui à l'Emploi Salarié (PAES)**

⇒ **Partenariat Décentralisé pour l'Emploi (PaDE).**

Au cours de l'exercice 2013, quatre-vingts (80) stagiaires ont été mis à la disposition des communes du Bénin en vue de dynamiser l'emploi au niveau local, notamment dans le milieu rural. En 2014, l'ANPE entend valoriser davantage ce partenariat par l'augmentation du nombre de stagiaires de 80 à 231, soit un taux d'accroissement de près de 189%. Lesdits stagiaires seront recrutés par les mairies après une période de 12 mois.

Graphique N°19 : Evolution du PaDE de 2011 à 2013 et prévisions pour 2014



Source : DDLER-ANPE 2013

Dans la mise en œuvre du PaDE, des Points Focaux Emploi (PFE) ont été nommés par les Maires dans les soixante-dix-sept (77) communes pour servir de relais d'information de l'ANPE au niveau local. La vocation de l'ANPE pour ce faire est que les PFE deviennent des institutions communales de promotion de l'emploi.

Par ailleurs, pour insuffler une dynamique aux initiatives locales de développement et de promotion de l'emploi d'une part, et définir d'autre part la synergie qui devrait exister entre les actions des structures nationales et celles des collectivités décentralisées dans le secteur de l'emploi et par ricochet, du développement territorial, l'ANPE a initié en août 2013, un atelier d'échanges avec les Maires et les Points Focaux Emploi (PFE) des mairies, sur les activités innovantes du Partenariat Décentralisé pour l'Emploi (PaDE). Ces activités innovantes entrent dans le processus d'éclosion des bassins d'emploi locaux à travers : l'appui à la

formalisation des groupements ruraux, l'appui à l'identification et à l'insertion des jeunes ruraux dans des activités génératrices de revenus dans leur localité. Ces actions visent à officialiser les groupements ruraux afin de faciliter leur accès aux services financiers, de consolider les emplois existants et de créer de nouveaux emplois pour le bonheur des jeunes.

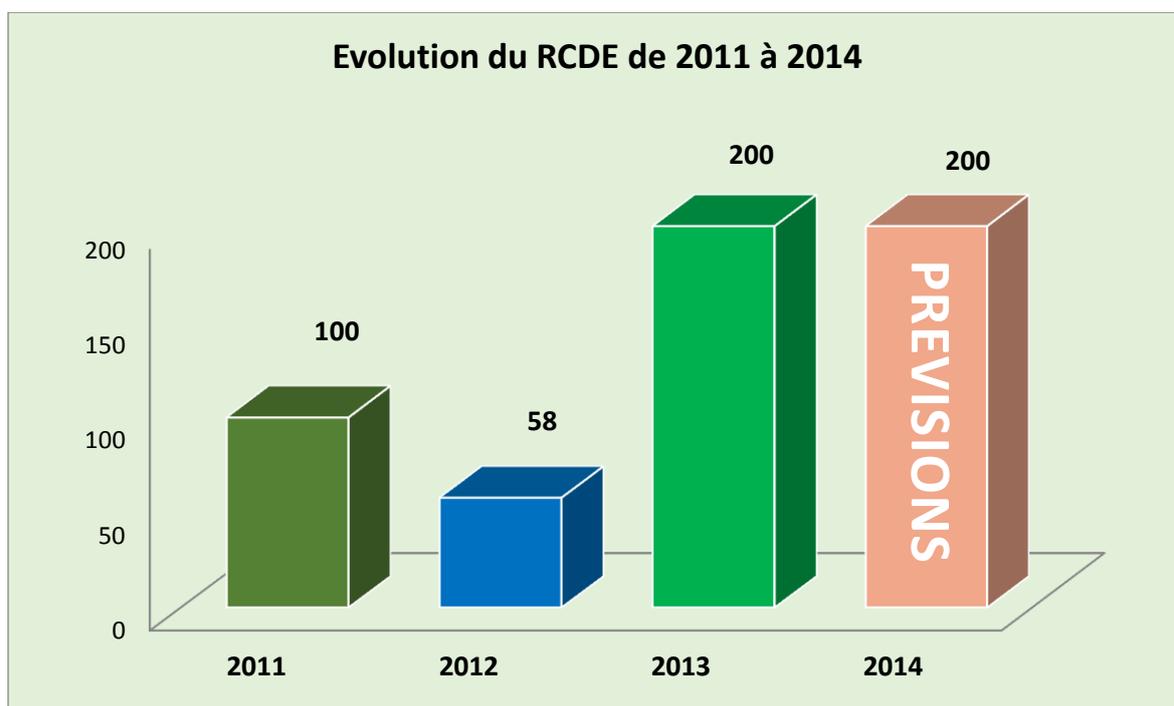


**Madame le Ministre à l'ouverture des échanges avec les Maires dans le cadre du Partenariat Décentralisé pour l'Emploi (PaDE)**

⇒ **Programme d'Appui au Renforcement des Capacités des Demandeurs d'Emplois (RCDE)**

En 2013, deux cent (200) demandeurs bénéficiaires du programme ont vu leurs capacités renforcées dans les domaines du maraichage, de l'élevage et de la transformation de produits (100 bénéficiaires), puis dans le secteur des TIC (100 bénéficiaires). En 2014, le nombre de bénéficiaires reste constant avec les mêmes secteurs.

**Graphique N°20 : Evolution du RCDE de 2011 à 2013 et prévisions pour 2014**



Source : DPR-ANPE 2013

En ce qui concerne la première catégorie de bénéficiaires, la formation été dispensée sur plusieurs sites, à savoir:

- ◆ le site maraîcher de Houéyiho ;
- ◆ le site de la Ferme Agricole Merveilles de Dieu (FAMED) de Hevié ;
- ◆ le site de la ferme St Joseph d'Agbangnizoun ;
- ◆ le site de l'Unité de transformation de Bohicon.

Deux phases ont fait l'objet de cette formation. A la phase théorique, les bénéficiaires ont acquis, chacun en ce qui le concerne, des notions sur l'entrepreneuriat agricole en général et sur le maraîchage, l'élevage et la transformation des produits agricoles. A la phase pratique, ils ont fait une

immersion pour renforcer leurs capacités dans les différents secteurs ci-dessus cités.



**Vue d'ensemble des participants avec l'équipe de suivi de l'ANPE à Bohicon**

En ce qui concerne la seconde catégorie, le Ministre Chargé de la Microfinance, de l'Emploi des Jeunes et des Femmes a procédé, le 14 juin 2013, au lancement du Programme de Renforcement des Capacités des Demandeurs d'Emploi dans le secteur des TIC dans les locaux d'ITT4 Africa, partenaire sélectionné pour la session de formation. Cette session de formation a permis de répondre aux besoins de compétences TIC, sans cesse croissant, exprimés par les entreprises sur le marché de l'emploi.

### III- RESSOURCES DISPONIBLES

#### 3.1. Ressources humaines

Au niveau des ressources humaines, l'ANPE a procédé en 2013 à un recrutement de personnel pour étoffer l'équipe de la direction générale, mais surtout celle des antennes existantes. Ce recrutement a pris également en compte les nouvelles antennes qui ont été créées au cours de l'année. Au 31 décembre 2013, le personnel de l'ANPE est de 105 personnes contre 60 l'année précédente.

Les spécificités relatives au genre au sein du personnel de l'Agence se présentent comme suit, de 2010 à 2013.

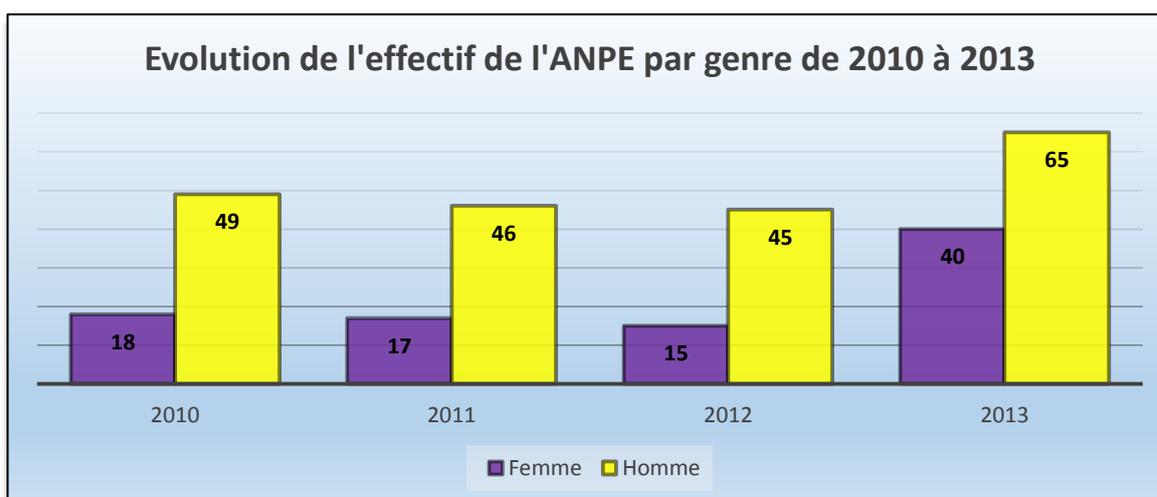
Tableau n°2 : Effectif et pourcentage par genre du personnel de l'ANPE de 2010 à 2013.

ANNEE	EFFECTIF		TOTAL	POURCENTAGE		TOTAL (%)
	FEMININ	MASCULIN		FEMININ	MASCULIN	
2010	18	49	67	26,87	73,13	100,00
2011	17	46	63	26,98	73,02	100,00
2012	15	45	60	25,00	75,00	100,00
2013	40	65	105	38,10	61,90	100,00

Source : DAF/SARH-ANPE 2013

Par ailleurs, une nouvelle stratégie de management a permis de doubler pratiquement l'effectif de l'ANPE de 2010 à 2013 et de faire la promotion du genre. Le graphique suivant permet d'observer la réduction de l'écart entre l'effectif des hommes et celui des femmes au cours de la période.

**Graphique N°21:**Évolution du personnel de l'ANPE selon le genre de 2010 à 2013.



Source : DAF/SARH-ANPE 2013

### 3.2. Ressources financières

En ce qui concerne les ressources financières, le Gouvernement a accordé une subvention de 1 771 184 000 FCFA sur les 2 776 729 174 FCFA que le Conseil d'Administration (CA) a votés. Le point comparatif de la situation de présente comme suit :

**Tableau n°3 :** Évolution des ressources financières allouées à l'ANPE de 2008 à 2013 (en francs CFA)

ANNEE	SUBVENTION ATTENDUE	SUBVENTION RECUE	BUDGET VOTE PAR LE CA
2008	1 174 475 000	1 152 252 000	1 198 218 775
2009	1 794 616 120	1 500 232 000	1 866 985 141
2010	1 814 384 000	907 192 000	1 836 511 000
2011	1 109 384 000	919 538 000	1 350 553 535
2012	1 360 924 000	1 359 384 000	1 959 547 358
2013	<b>1 771 184 000</b>	<b>1 769 384 000</b>	<b>2 776 729 174</b>

Source : DAF/SCF-ANPE 2013

La subvention reçue au cours de l'exercice concerné et les reliquats sont permis de financer les rubriques suivantes.

**Tableau n°4** : Allocation des ressources financières aux rubriques du PTA de l'ANPE (en FCFA)

RUBRIQUE	MONTANT
Mise en œuvre du Programme d'Appui à l'Orientation Professionnelle	115 050 000
Mise en œuvre du Programme d'Appui à l'Emploi Salarié	748 106800
Mise en œuvre du Partenariat Décentralisé pour l'Emploi (PaDE)	89 456500
Mise en œuvre du Programme d'Appui à l'Emploi Indépendant (PAEI)	300 000 000
Fonctionnement de l'ANPE	1 248 777200
Appui à la mise en œuvre du "Partenariat pour la gestion des Migrations Professionnelles au Bénin"	31 525 000
Mise en œuvre du programme d'Appui au Renforcement des Capacités des Demandeurs d'Emploi (ARCDE)	83 270 000
Amélioration des systèmes d'information sur le marché de l'emploi	65 000 000
<b>TOTAL CDMT (1)</b>	<b>1 769 384 000</b>
<b>TOTAL HORS CDMT (2)</b>	<b>846 801 500</b>
<b>TOTAL GENERAL (1) +(2)</b>	<b>2 616 185 500</b>

Source : DAF/SCF-ANPE 2013

Par ailleurs, ces ressources ont permis d'avoir les taux d'exécution physique et financière suivants :

**Tableau n°5** : Taux d'exécution physique du PTA en 2013

RUBRIQUE	Taux d'exécution physique
Mise en œuvre du Programme d'Appui à l'Orientation Professionnelle	81,40%
Mise en œuvre du Programme d'Appui à l'Emploi Salarié	100,00%
Mise en œuvre du Partenariat Décentralisé pour l'Emploi (PaDE)	85,50%
Mise en œuvre du Programme d'Appui à l'Emploi Indépendant (PAEI)	82,50%
Fonctionnement de l'ANPE	84,92%
Appui à la mise en œuvre du "Partenariat pour la Gestion des Migrations Professionnelles au Bénin"	83,75%
Mise en œuvre du programme d'Appui au Renforcement des Capacités des Demandeurs d'Emploi (ARCDE)	81,00%
Amélioration des systèmes d'information sur le marché de l'emploi	90,90%
<b>TOTAL</b>	<b>85,67</b>

Source : ASEC-ANPE 2013

Tableau n°6 : Taux d'exécution financière du PTA en 2013

RUBRIQUE	Subventions d'exploitation 2013			Taux de consommation
	Budgétisées	Mobilisées	Consommées	
Subvention/fonctionnement	673 948 477	672 148 477	613 019 094	91%
Subvention/PaDE	89 456 500	89 456 500	44 970 728	50%
Subvention/RCDE	83 270 000	83 270 000	26 881 080	32%
Subvention/PAEI	300 000 000	300 000 000	36 465 250	12%
Subvention/PAES	748 106 800	748 106 800	620 835 325	83%
Subvention/SIMT	65 000 000	65 000 000	3 892 500	6%
Subvention/PAOP	115 050 000	110 000 000	92 716 866	84%
Subvention/PMPB	31 525 000	6 067 894	2 034 210	34%
Subvention/Extérieure	-	5 171 107	-	0%
Reprise de quote-part	95 543 674	89 102 039	89 102 039	100%
<b>TOTAL</b>	<b>2 201 900 451</b>	<b>2 168 322 817</b>	<b>1 529 917 092</b>	<b>71%</b>
RUBRIQUE	Ressources d'investissement 2013			Taux de consommation
	Budgétisées	Mobilisées	Consommées	
Ressources attendues de l'Etat	49 128 723	49 128 723	49 128 723	100%
Ressources antérieures	327 500 000	117 220 653	117 220 653	100%
Ressources extérieures à mobiliser	198 200 000	5 861 500	5 861 500	100%
<b>TOTAL</b>	<b>574 828 723</b>	<b>172 210 876</b>	<b>172 210 876</b>	<b>100%</b>
RUBRIQUE	Subventions totale reçue pour 2013			Taux de consommation
	Budgétisées	Mobilisées	Consommées	
<b>TOTAL</b>	<b>2 776 729 174</b>	<b>2 340 533 693</b>	<b>1 702 127 968</b>	<b>73%</b>

Source : DAF/SCF-ANPE 2013

### 3.3. Ressources matérielles

Les locaux sont issus de baux à loyer. Le tableau suivant récapitule le matériel et le mobilier utilisé au cours de l'année.

**Tableau n°7 :** Point des matériels et mobiliers de bureau

MOBILIER DE BUREAU		MATERIEL DE BUREAU		AGENCEMENT ET INSTALLATION		MATERIELS INFORMATIQUES		MATERIEL DE TRANSPORT		MATERIEL INDUSTRIELS	
Désignation	Qté	Désignation	Qté	Désignation	Qté	Désignation	Qté	Désignation	Qté	Désignation	Qté
Armoires et meubles de rangement	55	Coffre-fort	04	Brasseur	06	Imprimante	52	Moto dame	08	Groupe électrogène	07
Banc	19	Copieur	16	Climatiseur	50	Modem	05	Moto CG	43		
Bureau	84	Détecteur de faux billets	02	Tank	02	Onduleur	69	Voiture NISSAN PATROL	01		
Chaise	173	Machine à reliure	02	Autocommutateur	01	Ordinateur de table	71	Voiture TOYOTA PRADO	01		
Divan bourré	05	Multiprise	96	Caisse réseau internet	02	Ordinateur portatif	25	Voiture TOYOTA CARINA 3	01		
Fauteuil	122	Poste téléphonique	47			Serveur IBM	01	Voiture NISSAN PRIMERA	01		
Guéridon	07	Réfrigérateur	13			Disque Dur externe	01	Voiture PEUGEOT 307	01		
Table (pour ordinateur, de conférence et tablette)	45	Régulateur	14			Router wifi	02	Voiture Pick Up	01		
Tableau d'affichage et autres	17	Roll Up	26			Scanner	01	Voiture 4 x 4	06		
Photo du Président	10	Téléviseur	13			Serveur	03				

Comptoir pour accueil	1	Ventilateur	10			Switch	04				
Chaise en plastique	267	Vidéo projecteur	11								
Tableau de conférence	05	Matériel sono (table mixage, 9 micros à fil, sac à micro baladeurs, baffle, Deck enregistreur)	01								
Tableau de planification	05	Destructeur de papier	02								
Tabouret	01	Machine à calculer	04								
Photo PCA	02	Montre murale	07								
Photo DG	03	Processeur caméra	01								
Salon complet en cuir (5places)	01	Lecteur DVD SONY	01								
		Ecran pour bande défilante	01								
		Ecran de projection	10								
		Mégaphone	06								
		Décodeur + antenne parabolique	07								
		Cafetière	01								
		Enrouleur	01								
		Lecteur DVDFlash pour bande défilante	01								
		Caisson en fer	01								

Source : DAF-ANPE 2013

## **IV- SUPPORTS D'INFORMATION PRODUITS**

### **4-1- Supports audio-visuels**

- Documentaire sur la sixième édition du « Samedi Des Métiers » portant sur les métiers des TIC ;
- Participation du Directeur Général à un débat sur la politique de l'emploi au Bénin sur Canal Télévision.

### **4-2- Supports scripturaux**

- Confection de dépliants de promotion des différents programmes de l'ANPE ;
- Plusieurs insertions en Manchettes et à la Une de plusieurs quotidiens pour relayer les activités de l'Agence suivant contrats.
- Confection de DVD sur le « Samedi Des Métiers ».

## V- FORUMS ET ATELIERS

### 5.1. Foras et ateliers organisés par l'ANPE

- ◆ Organisation de l'atelier de mise à jour du Manuel des procédures de l'ANPE et restitution du rapport des comptes de gestion, du 28 février au 02 mars 2013 à Porto-Novo;
- ◆ Organisation de la cérémonie de lancement des programmes de l'ANPE, le 21 mars 2013 au Palais des Congrès à Cotonou ;
- ◆ Organisation de la relecture des modules de formation des demandeurs d'emploi, à Lokossa, du 15 au 18 mai 2013 ;
- ◆ Animation d'une communication dans le cadre de la journée de réflexion sur la création d'un Fonds d'Appui à l'Entrepreneuriat des jeunes et des femmes d'Adjarra, à Porto Novo, le 14 mai 2013 ;
- ◆ Organisation d'une communication grand public dans la commune de Malanville, du 21 au 24 mai 2013 ;

### 5.2. Participations de l'ANPE aux différents foras, séminaires et ateliers

- ◆ Participation au renforcement des Points Focaux Emploi (PFE) sur l'élaboration des outils de planification et montage du PTA 2013 à Lokossa, du 07 au 12 janvier 2013 ;
- ◆ Participation à la réunion des experts, à Libreville au Gabon, du 25 février au 28 février 2013 ;
- ◆ Participation à l'atelier d'élaboration de la stratégie de suivi et d'accompagnement des Farm Manager et de la Convention de partenariat entre les Farm Manager et le PPEA, à Ouidah, du 26 février au 1<sup>er</sup> mars 2013 ;

- ◆ Participation à l'atelier de l'Association Mondiale des Services d'Emploi Publics (AMSEP) sur le thème : « Les services publics d'Emploi et les chemins menant les jeunes à leurs objectifs », à Stockholm en SUEDE, du 03 au 10 mars 2013 ;
- ◆ Participation à l'atelier de validation du plan prévisionnel de passation des marchés publics 2013 du Ministère, à Lokossa, du 14 au 15 mars 2013 ;
- ◆ Participation à l'atelier de formation sur les procédures d'exécution des dépenses publiques et les techniques de tenue de comptabilité matière, à Dassa-Zoumè, du 18 au 22 mars 2013 ;
- ◆ Participation à l'atelier de capitalisation des acquis de la formation des Enterprise Development Leaders (EDL), à Lokossa, du 19 au 21 mars 2013 ;
- ◆ Participation à la rencontre des directeurs généraux dans le cadre des activités de l'Association Mondiale des Services d'Emploi Publics (AMSEP) sur le thème : «Outils et méthodes de financement des Services Publics d'Emploi, à Libreville au Gabon, du 27 au 31 mars 2013 ;
- ◆ Participation au « Séminaire de la création et gestion de l'emploi par les jeunes », à Fuzhou en Chine, du 02 au 24 avril 2013 ;
- ◆ Participation à la réunion du comité de pilotage du projet APERP, à Lomé au Togo, du 03 au 06 avril 2013 ;
- ◆ Participation à la cérémonie officielle de remise, par le projet CEJEDRAO, de six moulins et meuneries à Dassa (département du Zou), le 18 avril 2013 ;
- ◆ Participation à la journée d'orientation universitaire et professionnelle à Lokossa, le 20 avril 2013 ;

- ◆ Communication aux jeunes femmes scout de Porto-Novo sur le thème « Femmes aux défis de l'emploi », à Porto-Novo, le 20 avril 2013 ;
- ◆ Participation aux préparatifs de la quatrième réunion des Ministres en charge de la Formation Professionnelle et de l'Emploi de l'espace UEMOA, à Lomé au Togo, le 27 avril 2013 ;
- ◆ Participation aux tournées dans le cadre de la rencontre des jeunes sur l'autonomisation des jeunes à Lokossa, Bohicon, Bantè, Djougou, et Parakou, du 1<sup>er</sup> au 04 mai 2013 ;
- ◆ Participation aux ateliers de formation du projet JAC-DD à l'INFOSEC de Cotonou, du 02 au 03 mai 2013 ;
- ◆ Participation à la mission d'orientation professionnelle en milieu scolaire à Malanhoui, à Porto-Novo, le 09 mai 2013 ;
- ◆ Participation à une retraite pour élaborer les documents de planification du projet BPC, à Ouidah, les 17, 18, 21, 22 mai 2013 ;
- ◆ Participation à la Conférence Internationale du Travail (CIT), à Genève, du 03 au 21 juin 2013 ;
- ◆ Participation à l'atelier de formation initiale des partenaires du projet CEJEDRAO sur la méthodologie TREE à Cotonou du 27 au 30 mai 2013
- ◆ Participation à la 1<sup>ère</sup> édition de la « Journée de l'Entrepreneur » à la FASEG de Savè, du 3 mai au 1<sup>er</sup> juin 2013 ;
- ◆ Participation à l'atelier de montage de l'annuaire statistique du MCMEJF à Lokossa, du 03 au 06 juin 2013 ;
- ◆ Présentation d'une communication dans le cadre de la célébration de la journée de l'étudiant IDAASHA sur le Campus Universitaire d'Abomey-Calavi, le 08 juin 2013 ;

- ◆ Participation au Salon National des Services d'Appui aux entrepreneurs agricoles à Kétou (Songhaï), du 19 au 21 juin 2013 ;
- ◆ Participation à la séance extraordinaire du Comité Technique de Gestion du Projet Business Promotion Center à Porto-Novo, du 28 juin 2013 ;
- ◆ Animation du stand et de conférence au Bénin Marina Hôtel, le 29 juin 2013 ;
- ◆ Participation à l'Atelier de Mutualisation et d'échange sur le ROAME à Yaoundé (Cameroun), du 14 au 21 juillet 2013 ;
- ◆ Participation à l'Atelier de montage de rapport de performance du MCMEJF à Lokossa, du 16 au 18 juillet 2013 ;
- ◆ Participation à la formation sur le « Devenir auditeur qualifié interne ISO 9001 : 2008 » à Grand-Popo, du 22 au 24 juillet 2013 ;
- ◆ Participation à l'atelier de formation sur l'élaboration des TDR, décret, arrêtés, décisions et notes de service à incidence financière et sur la méthodologie de traitement des communications à JECO Hôtel à Dassa-Zoumè, du 24 au 26 Juillet 2013 ;
- ◆ Participation à l'atelier d'échange avec les Points Focaux Emploi sur les activités innovatrices du PaDE, à Porto Novo, du 19 au 22 Août 2013;
- ◆ Participation à la célébration de la Journée Internationale de la Jeunesse à Wawata (commune d'Abomey-Calavi), le 20 Août 2013 ;
- ◆ Participation à la 33<sup>ème</sup> édition de la nuit des Publivores au Palais des Congrès, à Cotonou, le 24 Août 2013 ;
- ◆ Participation à l'atelier du montage du budget-Programme du Ministère à Lokossa, du 27 au 31 août 2013 ;

- ◆ Présentation d'une communication aux étudiants musulmans du Bénin à Abomey-Calavi, le 31 août 2013 ;
- ◆ Animation d'une activité d'Orientation Professionnelle dans la commune d'Adjarra au profit des nouveaux Bacheliers, le 4 septembre 2013 ;
- ◆ Communication (TRE et VPT) au profit des apprenants du PROFAMEC à Cotonou, le 04 septembre 2013 ;
- ◆ Participation à la cérémonie de remise de diplômes/Deuxième promotion PFIJE/Sèmè, le 12 septembre 2013 ;
- ◆ Participation à la Conférence Internationale de l'Association Mondiale des Services d'Emploi Publics (AMSEP) en Côte-d'Ivoire, du 25 septembre au 29 Septembre 2013 ;
- ◆ Participation à l'atelier de répertoire des structures publiques ou privées de promotion d'emplois dans le Borgou et l'Alibori, du 19 au 20 septembre 2013 ;
- ◆ Participation à la cérémonie de lancement du projet de valorisation de la Vallée de l'Ouémé à Adjohoun, le 21 septembre 2013 ;
- ◆ Participation à l'atelier de Montage du Budget Programme du Ministère 2014-2016 à Lokossa, du 25 au 28 septembre 2013 ;
- ◆ Participation à l'atelier de finalisation du Plan de Promotion pour l'Emploi des Jeunes à Grand-Popo, du 2 au 4 octobre 2013 ;
- ◆ Participation au 1<sup>er</sup> atelier de travail pour le développement d'une stratégie nationale sur les transferts des migrants au Bénin à Cotonou, du 14 au 17 octobre 2013 ;
- ◆ Participation à la cérémonie de remise d'attestations et de diplômes organisée par le Projet Tchité à Cotonou, le 19 octobre 2013 ;

- ◆ Participation à l'Atelier Interrégional AMSEP sur le Thème : « Emploi des Jeunes : Cross Canal, une stratégie gagnante », du 26 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2013 ;
- ◆ Participation à la revue du 3<sup>ème</sup> trimestre de l'année 2013 des projets du sous-programme « Résilience et Croissance Inclusive Durable à Porto-Novo, le 6 novembre 2013 ;
- ◆ Animation Technique de Recherche d'Emploi itinérant à Sainte Rita au Centre Scout, le 13 novembre 2013 ;
- ◆ Participation aux cours respectivement sur la « Conception d'enquêtes sur la main-d'œuvre pour mesurer le travail décent » et sur « l'analyse des données d'enquêtes pour évaluer les conditions du marché du travail décent », à Turin en Italie, du 23 novembre au 8 décembre 2013 ;
- ◆ Participation à l'Émission « GRAND FORMAT » de CANAL 3 ;
- ◆ Participation à la Conférence Régionale de l'OIT sur le « Rapport transition des Jeunes Femmes et Hommes vers le marché du travail en Afrique Sub-Saharienne », à Addis-Abeba en Ethiopie, du 2 au 6 décembre 2013 ;
- ◆ Animation d'une communication sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'Institut National de l'Eau (INE), à l'Université d'Abomey-Calavi, le 16 décembre 2013 ;
- ◆ Participation à la Cérémonie de lancement de la rentrée dans le cadre de Formation des Créateurs d'Entreprises au Lycée Technique Agricole d'Adjahonmè commune de Klouékanmè, le 16 décembre 2013 ;
- ◆ Participation au jury de sélection du personnel des Business Promotion Center, à Cotonou, le 27 décembre 2013.

## VI- DIFFICULTES RENCONTREES

Les difficultés rencontrées au cours de l'année 2013 sont relatives à la mobilisation des ressources financières complémentaires.

De manière spécifique, il est noté :

- l'insuffisance du personnel à plusieurs niveaux ;
- l'insuffisance de ressources financières pour impacter un grand nombre de bénéficiaires ;
- l'insuffisance de moyens matériels ;
- l'insuffisance de moyens de déplacement (véhicules) ;
- le manque d'espace à la direction générale ;
- difficultés de communication avec l'extérieur (interdiction d'achat des GSM) ;

## VII- PERSPECTIVES

L'année 2014 est déclarée « année de l'Emploi » par le Président de la République. Cette déclaration interpelle l'ANPE en tant que dispositif central qui aspire à devenir le guichet unique d'accès aux initiatives du gouvernement en matière d'emploi. Par ailleurs, l'ANPE célèbre ses 10 ans d'existence. A cet effet, les perspectives pour 2014 se résument comme suit :

- Consolidation des acquis ;
- Opérationnalisation des nouvelles mesures sur l'emploi
- Célébration des 10 ans de l'ANPE ;
- Renforcement du Système d'Animation sur le Marché de l'Emploi et réalisation d'enquêtes emplois spécifiques.

## CONCLUSION

L'année 2013 a été une année pleine d'activités. Elle a été marquée essentiellement par :

- l'organisation de la deuxième édition de la Quinzaine Nationale de l'Emploi sur le thème : « Pour l'emploi, fédérons les énergies » qui a permis un échange sur le dispositif de promotion de l'emploi ainsi que le renforcement du partenariat public-privé autour de la question de l'emploi ;
- la participation aux différents ateliers et foras internationaux où des communications ont été présentées pour partager les expériences de l'ANPE Bénin avec la communauté internationale.

Cependant, au-delà de tout ce qui a été réalisé, la direction générale reste convaincue que de nombreux défis restent à relever et souhaite que le pouvoir central soit plus sensible au plaidoyer du ministère de tutelle et appuie davantage l'Agence afin que le chômage et le sous-emploi reculent, à défaut d'être éradiqués. Parmi les solutions durables pour le développement de l'Agence, figure la problématique de mobilisation de ressources pérennes au-delà du budget national, par un système participatif, expérimenté dans plusieurs pays. /.

**Le Directeur Général**

**Didier Maixent DJEIGO**